

WORSHIPS SAFE



DISPOSITIONS PRATIQUES POUR LES ACTIVITÉS DE L'ÉGLISE

SITUATIONS D'URGENCE
PANDÉMIE ET ÉPIDÉMIE

ARCHIDIOCÈSE/DIOCÈSE CATHOLIQUE ROMAIN DE

Les mesures décrites dans ce document sont classées dans trois catégories: recommandées, vivement recommandées et obligatoires.

Veillez les lire attentivement et envoyer toutes vos questions à l'évêque/archevêque diocésain ou au chancelier ou toute autre personne désignée pour coordonner une réponse.

GARDEZ CE GUIDE COMME REFERENCE

Date de publication: 1 juin 2020

DIOCÈSES ET ÉPARCHIES DE L'ONTARIO

SOUSCRIVANT À CES DISPOSITIONS PRATIQUES

The Roman Catholic Episcopal Corporation for the
Diocese of Alexandria-Cornwall, in Ontario, Canada

The Roman Catholic Episcopal Corporation of The Diocese of Hamilton in Ontario

The Roman Catholic Episcopal Corporation of The Diocese of Hearst-Moosonee

The Roman Catholic Episcopal Corporation of The Diocese of Kingston in Canada

The Roman Catholic Episcopal Corporation of The Diocese of London in Ontario

The Roman Catholic Episcopal Corporation of Pembroke

The Roman Catholic Episcopal Corporation for
The Diocese of Peterborough, in Ontario, Canada

The Roman Catholic Episcopal Corporation for The Diocese of St. Catharines, in Canada

Roman Catholic Episcopal Corporation
for The Diocese of Sault Ste. Marie, in Ontario, Canada

The Roman Catholic Bishop of Thunder Bay

The Roman Catholic Episcopal Corporation of Ottawa

The Roman Catholic Episcopal Corporation of The Diocese of Timmins
La Corporation Épiscopale Catholique Romaine du Diocèse de Timmins

Roman Catholic Episcopal Corporation for The Diocese of Toronto, in Canada

Mar Addai Chaldean Catholic Eparchy of Canada

The Slovak Eparchy

The Syro-Malabar Eparchy

The Military Ordinariate of Canada

The Ukrainian Eparchy

INTRODUCTION

La pandémie du coronavirus (Covid-19) de 2020, pour laquelle ces dispositions pratiques ont été écrites, rappelle aux Chrétiens que la vie sur terre est transitoire et éphémère. Les pandémies et épidémies ont toujours fait partie de la nature. Bien que nous soyons redevables à la science qui détecte et identifie les contagions, notre meilleure défense est, avant tout, d'employer le bon sens que Dieu nous a donné.

Avec la grâce de Dieu, nous espérons que le coronavirus sera bientôt vaincu, que nos vies reprendront leur cours normal et que nous pourrions retourner dans nos églises, dans lesquelles nous n'avons pas pu nous réunir en sécurité. Entretemps, et au cas où il y aurait d'autres événements semblables à l'avenir, nous devons modifier notre comportement et prendre les mesures nécessaires pour empêcher la propagation de ces virus.

Cette brochure a été préparée par Assemblée des Evêques Catholiques de l'Ontario pour ses membres, les Archidiocèses, les Diocèses et les Eparchies (appelés Diocèse/s dans ce document), pour aider le clergé et les laïcs avec l'importante mais joyeuse tâche de réouvrir nos églises et de les garder ouvertes pour que nous puissions nous rassembler pour célébrer notre foi catholique.

Les normes et les recommandations que nous décrivons ci-après ont été développées en concertation avec des experts. Nous décrivons des standards minimums de prudence conformes aux conseils en matière de médecine, de droit et de gestion des risques, qui doivent donc, par conséquent, être mis en œuvre dans toutes les paroisses de l'Ontario. Ce sont les « meilleures pratiques » pour notre Église et pour la sécurité de nos paroissiens.

L'objectif de ce guide n'est pas seulement de servir de réponse à la Covid-19, mais aussi d'être un manuel et un guide des ressources disponibles au cas où surviendraient d'autres pandémies ou épidémies à l'avenir. Au fur et à mesure que les circonstances changent et que de nouvelles consignes sont émises par le Gouvernement et les Autorités Sanitaires, ce guide sera mis à jour et téléchargé sur les sites internet de l'AECO et du diocèse.

Les présentes dispositions portent sur l'ouverture en toute sécurité de nos églises et la participation des fidèles aux célébrations de l'Eucharistie et des autres Sacrements et Rites de l'Église catholique.

En outre, les consignes donnent des conseils pour la réouverture d'autres locaux (tels que les bureaux des diocèses et des paroisses et autres lieux de rencontre). Leur but est de s'assurer que les virus ne surviennent pas et qu'ils ne se propagent pas.

Par contre, la mise en œuvre de ces Consignes ne garantira pas que des virus tels que le coronavirus Covid-19 ne seront pas contractés. Mais, ce sont les meilleures mesures et les plus pratiques pour assurer notre sécurité.

L'AECO voudrait remercier le Docteur Tim Cook, FRCPC, MPH, LCL (e.r.) qui a partagé son expertise médicale avec nous pour la préparation de ce guide. Spécialiste de la santé publique, Dr. Cook a pris le temps pour évaluer nos pratiques et pour travailler avec nous afin d'assurer que les fidèles puissent se rassembler pour célébrer leur foi en prenant en compte les meilleures pratiques pour la gestion des pandémies et des épidémies.

Si le pasteur ne peut pas ouvrir l'église en toute sécurité en conformité avec les présentes consignes, il ne doit pas l'ouvrir.

SOMMAIRE

Introduction.....	0
Index	Error! Bookmark not defined.
Chapitre premier : Comprendre les pandémies.....	2
Chapitre 2 : Animation pastorale	7
Chapitre 3 : Notifications et ordonnances du Gouvernement.....	8
Chapitre 4 : L'hygiène personnelle et communautaire, l'EPI, la surveillance de la température et la réponse aux cas de maladie	9
Chapitre 5 : Règles de base applicables à toutes les églises et les installations des paroisses.....	12
Chapitre 6 : Célébration de la Messe dominicale	18
Chapitre 7 : Autres rites célébrés à l'église	22
Chapitre 8 : Une nouvelle façon de travailler : Employés des bureaux de la Paroisse/Diocèse...	23
Chapitre 9 : Situations d'urgence.....	25
Chapitre 10: Communications	26
Chapitre 11: Inspections par le Diocèse/la Mutuelle catholique	27
Annexe A: L'histoire des pandémies	34
Annexe B: Utilisation d'un équipement de protection individuelle (EPI).....	36
Annexe C Les tests.....	38
Annexe D: La réouverture des bureaux après les fermetures liées à la Covid-19	39
Annexe E: Stratégies de communication	41
Annexe F: Lettre du pasteur aux paroissiens	50
Annexe G : Lettre de l'Évêque diocésain aux fidèles.....	54

CHAPITRE PREMIER : COMPRENDRE LES PANDÉMIES

Qu'est qu'une pandémie/épidémie ?

Une pandémie est une maladie qui se propage partout dans le monde. Ces maladies appartiennent généralement à deux catégories : celles qui sont propagées par une grippe et celles qui sont propagées par une bactérie. La récente pandémie de la Covid-19 n'est que la dernière dans une série de maladies qui ont frappé l'humanité depuis le début de l'histoire écrite.

Des structures, telles que l'Organisation Mondiale de la Santé, et les gouvernements reconnaissent comme épisodes sérieux de maladies contagieuses des pandémies ou des épidémies d'après leur gravité, leur impact sur les gens, la vitesse à laquelle elles se propagent, les impacts négatifs sur la santé et le nombre de morts qui en résultent.

Les pandémies commencent avec une épidémie, la différence entre les deux étant que les épidémies ont un impact local seulement. Par le passé, la propagation des pandémies et des épidémies était plus limitée étant donné que le transport se faisait par bateau et à pied et que des mesures comme les quarantaines et l'isolement étaient faciles à mettre en place. Par contre, dans notre ère moderne de brassage des populations et de voyages internationaux illimités, les épidémies deviennent très vite mondiales, surtout si la maladie n'est pas encore connue. Avec l'accès moderne aux voyages à l'international, cette tendance a de bonnes chances de continuer.

La Covid-19, la maladie qui nous préoccupe le plus en ce moment, a ses origines dans la ville de Wuhan, en Chine centrale. Malgré le fait que son origine n'est pas claire, nous savons qu'elle s'est propagée très rapidement et est devenue une pandémie en à peine un mois.

Autrefois, l'intensité des pandémies a été atténuée grâce à « l'immunité de groupe », ou elles ont été traitées avec des vaccins qui ont diminué leur intensité et leur impact. Ces pandémies deviennent des épidémies, elles se stabilisent, leur taux d'infection et les populations cibles peuvent être anticipés, et des méthodes de traitement et de prévention peuvent être mises en place. Dans certains cas, le virus peut être géré ou éradiqué.

Un résumé de l'histoire de pandémies est disponible dans l'annexe « A » de ce document.

La plupart des pandémies ont été le résultat du virus de l'influenza (grippe) mais d'autres, comme la peste, sont propagées par des bactéries. Les virus de la grippe se propagent généralement par l'air et s'attaquent aux poumons ou autres systèmes du corps. Ils sont extrêmement résistants et peuvent prendre une nouvelle forme contre laquelle la médecine actuelle n'a pas encore de solution. Ce genre de contagion devient souvent une pandémie.

Comment se propagent les pandémies ?

Les maladies infectieuses, qui ont le potentiel de devenir des épidémies locales, et, ensuite, des pandémies se transmettent TOUS de personne à personne. Cette transmission peut être par contact direct ou indirect ou par air d'une personne infectée à une personne fragilisée qui n'a pas d'immunité contre cette infection.

Contact :

Le contact direct peut être une poignée de main ou un contact avec le visage. Le contact indirect sous-entend la transmission via une « fomite », un objet contaminé tel qu'une poignée de porte ou une rampe qui a été contaminée par le virus. Normalement, la transmission par contact indirect se fait par une personne vulnérable qui transfère le virus de l'objet inanimé à son visage.

Transmission par l'air (gouttelettes) :

Par contre, la transmission par l'air ne nécessite pas de contact entre une personne infectée et une personne fragilisée, mais, plutôt, l'agent infectieux se propage par les gouttelettes respiratoires chargées du virus ou de la bactérie produites en toussant, éternuant, parlant ou chantant. Ces gouttelettes peuvent tomber directement sur des personnes à risque. Les gouttelettes transmises par l'air sont assez lourdes pour être impactées par la pesanteur. Elles tombent sur le sol et deviennent « non infectieuses » à 2-3 mètres de leur point de production. Cette distance dépendra de la force créant la gouttelette respiratoire et des facteurs environnementaux tels que la circulation de l'air ou, dehors, du vent. Par exemple, une personne qui chante projettera des gouttelettes jusqu'à 3 mètres, tandis que pour une personne qui parle, la distance est de moins de 2 mètres.

Transmission par l'air (aérosol)

Il y a transmission aérosol quand une personne à risque respire des particules microscopiques qui sont beaucoup plus petites que des gouttelettes et qui sont faites de résidus solides de gouttelettes respiratoires évaporées. Ces gouttelettes « déshydratées » contiennent des agents infectieux qui peuvent rester dans l'air pendant des heures et parcourir de grandes distances. Heureusement, d'après les experts, la Covid-19 N'EST PAS transmissible par des aérosols comme les infections très contagieuses comme la tuberculose, la rougeole ou la varicelle.

Les modes de transmission décrites ci-dessus déterminent en grande partie le confinement, le contrôle et les activités de suivi des contacts des agences de santé publique.

Contact indirect :

Il a été démontré que divers virus et bactéries peuvent être viables et sans effet pour des durées différentes selon divers facteurs, tels que le type d'objet inanimé, c'est-à-dire la surface sur laquelle elles tombent, l'humidité ambiante, la température et leur exposition à la lumière et aux produits chimiques. Pour la Covid-19, on estime que le virus peut survivre jusqu'à 24 heures sur du carton ou du papier et 72 heures sur les plastiques et les métaux (inox). Une désinfection des surfaces avec 70 % d'éthanol, 0.5 % de peroxyde d'hydrogène ou de 0.1 % d'hypochlorite de sodium peut tuer le virus en moins d'une minute.

Transmission par la nourriture et l'eau :

On ne pense pas que des infections respiratoires tels que la grippe, le coronavirus, la tuberculose ou la peste soient transmissibles par une contamination de la nourriture ou de l'eau. Le choléra et la typhoïde sont des exemples d'infections qui ont donné lieu à des épidémies par ce mode de transmission.

Transmission sexuelle :

Le contact intime lors de rapports sexuels entre une personne infectée par le coronavirus et une personne à risque a de bonnes chances de transmettre la maladie par le contact direct avec des sécrétions respiratoires infectées, par exemple, en s'embrassant.

Cependant, contrairement au VIH or l'hépatite B, les rapports sexuels ne sont pas un vecteur important de transmission des infections respiratoires.

Symptômes et signes des maladies virales/infections bactériennes

Historiquement, les pandémies ont été provoquées par des infections respiratoires et les symptômes des voies respiratoires supérieures et inférieures sont les plus fréquents. Malheureusement, dans beaucoup de cas, il peut être difficile de distinguer d'un point de vue clinique si une personne est atteinte du coronavirus, de la grippe A ou B or d'un rhume banal. Tandis le nez qui coule ou le mal de gorge sont plus fréquents avec une infection adénovirus ou rhinovirus (virus du rhume banal), ces mêmes symptômes surviennent aussi dans un petit pourcentage des personnes atteintes de la Covid-19.

Le signe principal de ces infections est une fièvre, définie comme une température de 37,8 degrés Celsius (100 Fahrenheit) ou davantage, prise avec un thermomètre oral ou rectal (37,5 C ou 99,5 F prise avec un thermomètre infrarouge frontal non-contact). Bien que la fièvre ne se manifeste que dans la moitié des cas au début de la Covid-19, plus de 80 % des patients auront une fièvre avant que l'infection ait suivi son cours. Le tableau ci-dessous illustre les principaux signes et symptômes de la Covid-19 (la fréquence se trouve entre parenthèses d'après plusieurs études de patients hospitalisés).

- Fièvre (83 – 99 %)
- Toux (59 – 82 %)
- Fatigue extrême (44 – 70 %)
- Perte d'appétit (40 – 84 %)
- Essoufflement (31 – 40 %)
- Crachat (28 – 33 %)
- Douleurs musculaires (11 – 56 %)

D'autres symptômes moins fréquents, mais potentiellement importants comprennent : une perte de goût ou de l'odorat, des frissons avec des tremblements de longue durée, des maux de tête, la confusion, l'écoulement nasal et le mal de gorge.

Quand faut-il consulter un médecin ?

Il est parfois difficile de faire la distinction entre les symptômes d'un rhume banal, de la grippe et du coronavirus et il est conseillé de ne pas essayer de faire la différence soi-même à la maison. Il est surtout recommandé que les personnes dont le travail implique une interaction fréquente avec le grand public demandent l'avis d'un médecin et fassent un test de dépistage de la maladie active pour déterminer si les symptômes ci-dessus sont le résultat d'une infection Covid-19. Si cet avis et le test de dépistage ne sont pas disponibles, il est fortement recommandé que la personne se mette en quarantaine pour un minimum de 14 jours après l'apparition des symptômes.

Comment se terminent les pandémies ?

Il est essentiel que les services de santé publique utilisent des stratégies de confinement, le suivi des contacts, la quarantaine, la réduction des déplacements, etc. pour empêcher une épidémie localisée de se répandre dans le monde et se transformer en pandémie. Si ces stratégies de confinement échouent et une pandémie se développe, d'autres stratégies seront nécessaires et dépendront du mode de transmission de la maladie. Pour la transmission par l'air, comme c'est le cas pour la Covid-19, les premières interventions pour réduire la transmission dans la population doivent inclure : l'isolement des personnes fragilisées, la distanciation physique, la mise en quarantaine des personnes dont la maladie a été confirmée, le port des EPI (équipement de protection individuelle) et l'hygiène corporelle/environnementale (lavage des mains, nettoyage à intervalles réguliers des objets inanimés souvent utilisés). Ces interventions n'auront, cependant, que très peu de chance d'arrêter la pandémie.

En fin de compte, les pandémies s'éteignent quand le taux de reproduction de base du virus (appelé R_0 ou R zéro) tombe en-dessous de 1. Ceci veut dire que les personnes malades le transmettent, en moyenne, à moins d'une autre personne. Le R_0 contient une composante fixe définie comme le degré de contagion de l'infection dans une population originelle de base. Cependant, l'action humaine, et surtout les traitements curatifs et la vaccination réduisent la valeur R_0 pendant une pandémie. Il y a « immunité de groupe » quand une proportion suffisamment élevée de la population a une immunité contre la maladie, ce qui arrête sa propagation exponentielle. Ce pourcentage est relié à la valeur R_0 . La rougeole, par exemple, est transmise par voie aérienne et est hautement contagieuse avec un R_0 de base d'environ 15. Pour arrêter la propagation de la rougeole, le taux d'immunité de la population doit être de plus de 95 %, un pourcentage qui ne peut être atteint que grâce à un vaccin. Le R_0 du Covid-19 se situe entre 2 et 3 avec une immunité de groupe cible de plus de 70 %.

L'immunité de groupe est atteinte par infection naturelle ou par vaccination. Cependant, si cette immunité ne protège que partiellement ou si la protection ne dure pas, la maladie peut continuer de se propager. A l'heure actuelle, nous ne savons pas si une infection à la Covid-19 résulte en une immunité protectrice à long terme ni quand un vaccin efficace à long terme sera développé.

Les défis pour maîtriser la Covid-19 ?

Contrairement au coronavirus qui a déclenché le SRAS en 2003, la Covid-19 peut être transmise par des personnes asymptomatiques (qui n'ont jamais eu de symptômes) ou pré-symptomatiques (qui ont des symptômes quelques jours après avoir contracté et transmis la maladie). Ce qui fait que la quarantaine est moins efficace parce qu'elle ne peut être utilisée que pour les personnes

qui testent positifs et/ou qui ont des symptômes. Le test de dépistage pour déceler le virus vivant pour identifier les personnes qui sont contagieuses est encore limité aux personnes qui se rendent à l'hôpital ou qui répondent à des critères spécifiques (par exemple, le personnel soignant et autres travailleurs de première ligne) et n'est pas facilement disponible. Le test de dépistage pour identifier les personnes qui ont déjà eu la maladie, c'est-à-dire qui ont des anticorps contre le virus, n'est toujours pas disponible auprès des autorités sanitaires au Canada. L'indisponibilité de ces ressources de test a contribué à la transmission communautaire.

Les maladies virales et bactériennes peuvent être éliminées en appliquant les règles pratiques ci-dessous :

- Se laver les mains fréquemment
- Laver ses habits fréquemment
- Éviter de se toucher le visage ou le visage d'autres personnes
- Éviter de se rendre en des régions que l'on sait contaminées
- Éviter le contact avec les personnes qu'on sait malades
- Consultez un médecin si vous êtes malade et suivez leurs conseils
- Maintenez une distance de sécurité avec les autres personnes
- Si conseillé, portez un EPI (équipement de protection individuelle)
- Si vous vous sentez mal, ou si vous avez des symptômes d'une infection virale ou bactérienne, consultez un médecin et faites-vous tester pour vous assurer que vous pouvez poursuivre vos activités.

CHAPITRE DEUX : ANIMATION PASTORALE

C'est la responsabilité de chaque évêque, prêtre, diacre, religieux, religieuse et laïc de faire en sorte qu'est mis en place un environnement convivial et sûr qui permettra aux fidèles de se réunir dans nos églises et autres installations connexes. C'est seulement par l'application visible des engagements pour la sécurité décrits dans ce guide que nous pourrons convaincre que nous avons pris très au sérieux les risques associés à la pandémie et que nous avons agi de manière raisonnable et responsable pour les atténuer.

L'approche et le comportement de tout le clergé, des membres du personnel pastoral et de tous les ministres liturgiques est d'une importance capitale pour s'assurer que les fidèles reconnaissent les dangers des pandémies et respectent les consignes mises en place pour assurer que nos églises soient des lieux sûrs qui peuvent rester ouverts au public pour le culte.

Les mesures recommandées dans le présent document doivent aller au-delà de l'hygiène et de la distanciation. Elles servent, en fin de compte, à assurer la sécurité de toutes les personnes qui se réunissent dans nos églises et installations associées et l'intégrité de nos célébrations liturgiques qui nourrissent et soutiennent notre foi. Les consignes servent aussi à parer toute suggestion que l'utilisation de nos églises pour la prière privée ou ~~pour~~ des rassemblements pour la prière publique puisse nourrir ou promouvoir la contagion et donc faire fuir les gens de l'Église et des Sacrements.

Pour que ces directives soient efficaces, le clergé et les ministres liturgiques pastoraux doivent tout d'abord comprendre comment les virus naissent et sont transmis afin de pouvoir prendre des mesures efficaces pour les endiguer. Ensuite, ils doivent être capables, et avoir la discipline nécessaire, pour mettre en œuvre les mesures recommandées et obligatoires, sachant que ces mesures peuvent faire la différence entre la vie et la mort. Finalement, ils doivent être diligents et cohérents dans leur application des mesures recommandées, sans exception.

C'est seulement avec cet état d'esprit que nous pourrons communiquer à nos paroissiens et à l'ensemble de la communauté la gravité de la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement et démontrer que leur bien-être physique et spirituel nous tient à cœur.

Personnel

Chaque église et bureau désignera au minimum 2 personnes qui seront responsables pour coordonner la mise en place et l'application des consignes décrites dans ce guide. Le curé peut être l'une de ces deux personnes, surtout dans les petites paroisses. Mais, il doit être en mesure de remplir ce rôle à tout moment, sans exception.

CHAPITRE TROIS : AVERTISSEMENTS ET ORDONNANCES DU GOUVERNEMENT

Les ordonnances du Gouvernement concernant la fermeture des commerces et des établissements publics tels que les églises et les annexes des églises doivent être observées et obéies. Rien dans ce guide ne doit être interprété comme ayant priorité sur les ordres des autorités publiques fédérales, provinciales ou municipales.

L'AECO suivra les consignes gouvernementales pour déterminer leur application dans les bâtiments religieux et en informer chaque diocèse.

Au cas où une autorité publique demanderait qu'un bâtiment de l'église soit fermé pour des raisons de santé ou de sécurité, cet ordre devra être mis en application et immédiatement communiqué à l'évêque du diocèse.

En aucun cas on ne doit émettre un commentaire public au sujet d'une ordonnance d'une autorité publique. Les consignes des responsables de la santé publique, de la police et des autres autorités publiques doivent être obéies sans discussion. Les questions concernant la pertinence d'une action doivent être traitées par le bureau diocésain de l'évêque.

Les consignes peuvent être mises à jour, selon les besoins, pour répondre à la réouverture par étapes de nos églises.

CHAPITRE QUATRE : L'HYGIENE PERSONNELLE ET COMMUNAUTAIRE, L'EPI, LE CONTROLE DE LA TEMPERATURE ET LA REPOSE AUX CAS IDENTIFES DE LA MALADIE

Hygiène personnelle

L'hygiène personnelle est essentielle pour réduire le risque d'infection. Bien qu'une bonne hygiène personnelle ne puisse pas garantir l'absence totale d'infection, elle réduit de manière significative l'exposition et le potentiel de transmission de la maladie à d'autres personnes.

L'hygiène personnelle s'applique aussi aux bâtiments de l'église. Les lieux doivent être nettoyés régulièrement et entretenus pour s'assurer que les risques de transmission soient réduits pour les personnes qui les fréquentent.

L'hygiène communautaire

Toutes les personnes qui se rassemblent dans nos églises sont responsables de leur hygiène personnelle et du respect des règles pratiques de la vie quotidienne. Ces règles comprennent la distanciation physique et une évaluation de leur état de santé générale comprenant la prise de température avant d'aller à l'église et l'utilisation des équipements de protection individuelles jugés nécessaires par le Gouvernement et les services de santé. Les adultes sont responsables de leur propre santé et de la santé des enfants et des adultes à charge qui les accompagnent à l'église.

Les paroissiens doivent être informés que toute personne avec une forte fièvre ou autre symptôme de la grippe ne peut pas se rendre à l'église. Toute personne dont la santé est compromise de quelque façon que ce soit doit s'abstenir de venir à l'église pendant la pandémie.

Température corporelle et autres signes de santé générale

La fièvre est un des symptômes de la plupart des pandémies virales. C'est la réaction normale du corps qui se protège contre une infection. La température de toutes les personnes participant aux célébrations publiques, y compris tous les ministres liturgiques, doit être prise avant chaque célébration.

Outre la température, les autres symptômes d'une contagion virale peuvent comprendre :

- une toux sèche ou grasse
- la fatigue
- une perte d'appétit
- l'essoufflement
- des expectorations abondantes
- des douleurs musculaires.

Les symptômes moins fréquents, mais à surveiller sont :

- les maux de tête, les frissons, la confusion, l'écoulement nasal et les tremblements.

De la combinaison de plusieurs de ces symptômes, ou de tous les symptômes ci-dessus, avec de la fièvre, on peut conclure d'une maladie sous-jacente préoccupante.

Utilisation d'un équipement de protection individuelle (EPI)

Si l'utilisation d'un équipement de protection individuelle (masque, gants, visière en plastique) ne garantit pas qu'une personne ne pourra ni contracter ni transmettre un virus pandémique ou autre virus, il est, si utilisé correctement, un moyen de réduire le potentiel de propagation. Son utilisation est, donc, recommandée. Par contre, il n'est généralement pas requise pour participer aux célébrations liturgiques communautaires qui ont lieu dans nos églises, sauf si les autorités sanitaires indiquent que son port est obligatoire.

Toute personne prenant place dans une entrée où passeront beaucoup de gens ou prenant leur température, doit porter des gants jetables et un masque.

Les personnes qui manipulent de l'argent doivent aussi porter des gants jetables, avoir accès à un désinfectant pour les mains ou se laver les mains fréquemment.

Les personnes qui nettoient les installations ou qui remplissent la fonction de sacristain avant ou après la liturgie doivent porter des gants jetables.

Une description plus détaillée de l'équipement de protection individuelle est disponible dans l'Annexe B de ce document.

Réponse aux malades

Santé Publique Ontario (www.publichealthontario.ca) a offert une évaluation utile pour identifier une infection virale. Les personnes qui se font du souci à propos de leur santé sont invitées à consulter ce site internet pour faire une auto-évaluation et, si nécessaire, de prendre les mesures qui y sont décrites.

Le clergé et le personnel qui ont des symptômes de la Covid-19 (se référer au Chapitre Un, pages 7-8), c'est-à-dire qui ont de la fièvre (température >37,8 C prise à la bouche ou >37,5 C prise au front) ou TOUT AUTRE symptôme compatible doivent informer le bureau de la chancellerie ou de l'évêque et contacter immédiatement le service médical pour des soins et s'isoler en attendant le diagnostic. Les bénévoles et les ministres liturgiques doivent aussi immédiatement consulter un médecin et informer le prêtre de la paroisse. Ce dernier informera le bureau de la chancellerie ou de l'évêque.

Les personnes qui ont des symptômes qui n'ont pas encore été confirmés et qui attendent un diagnostic médical ne doivent, en aucun cas, se rendre à l'église ou être en contact avec d'autres personnes jusqu'à ce que leur diagnostic soit confirmé.

Le célébrant et toute autre personne ayant des fonctions pendant la Messe (ou autres sacrements) doivent faire contrôler leur température avant d'entrer dans l'église. Si leur température est de 37,8 C ou plus, prise à la bouche, ou de 37,5C ou plus, prise au front, ou s'ils présentent même un des symptômes compatibles, ils ne doivent pas entrer dans l'église et seront invités à consulter un médecin. (Tous les prêtres doivent prendre leur température et noter leur température avant d'entrer dans l'église pour la Messe. Si le prêtre a une température élevée, il ne doit pas célébrer la Messe).

Les paroissiens sont invités à faire un auto-dépistage avant de venir à l'église, y compris une prise de température. Les personnes avec une fièvre de plus de 37,5 C ne peuvent pas venir à la messe. Celles qui ont de la fièvre ou d'autres symptômes d'une infection virale doivent consulter un médecin avant de venir à l'église. Pour atténuer la propagation potentielle du virus, le Médecin hygiéniste en chef de l'Ontario demande que toute personne âgée de plus de 3 ans porte un masque/protection faciale quand la distanciation physique est difficile à mettre en place. Ils ne sont pas obligatoires, mais vivement recommandés.

Si quelqu'un tombe malade pendant la messe, par exemple un célébrant, une personne aidant à la messe ou un paroissien, ils doivent quitter les lieux et consulter un médecin. Toute personne portant assistance à la personne souffrante doit porter des gants jetables et un masque et doit se laver les mains soigneusement après tout contact, même - si elle portait des gants et un masque.

Les tests positifs des membres du clergé doivent être communiqués au bureau de la chancellerie ou de l'évêque pour que des mesures de remplacement du personnel puissent être prises.

Le clergé ou le personnel infecté ayant été en contact avec d'autres personnes dans la période des ~~les~~ deux semaines doivent informer les autorités sanitaires régionales de la situation. Des informations détaillées décrivant les résultats des tests se trouvent dans l'Annexe « C » : « Les tests et les résultats positifs/négatifs ».

CHAPITRE CINQ : RÈGLES DE BASE APPLICABLES À TOUTES LES ÉGLISES ET AUX INSTALLATIONS PAROISSIALES

Règles générales

Avant d'ouvrir les églises et leurs annexes, les règles ci-dessous doivent être mises en œuvre dans toutes les églises catholiques et, ou applicables, dans toutes les salles et tous les bureaux paroissiaux où le public peut être présent.

A. Application universelle de la distanciation physique

Dans tous les cas, quand la communauté se réunit ou quand des personnes utilisent l'église ou d'autres installations, une distance physique de deux mètres (6 pieds) doit être maintenue à tout moment. Ceci est nécessaire pour éviter :

- le contact personnel
- la dispersion des gouttelettes du nez ou de la bouche
- le dépôt de résidus sur les surfaces à partir des mains ou de la bouche.

Les actions ci-dessus sont responsables pour la plupart des transmissions de la maladie. Une fois maîtrisées, les chances de contamination sont réduites de façon significative.

B. Nettoyage des églises et des installations annexes

Les églises doivent toujours être propres et bien rangées. Cependant, pendant une pandémie, une attention particulière doit être portée aux surfaces pour s'assurer qu'elles soient aussi propres que possible afin de réduire les chances de transmission de la maladie.

Tous les membres du personnel responsable pour le nettoyage (y compris la manipulation du linge ou des déchets) doivent porter un masque et des gants jetables. De plus, un désinfectant pour les mains doit être disponible pendant toute la période de travail, s'ils ne peuvent pas facilement se laver les mains. Les masques doivent être jetés après utilisation ou, au plus tard, à la fin de la journée. Les gants doivent être changés aussi souvent que nécessaire (normalement à la fin de chaque tâche ou après avoir nettoyé les installations sanitaires).

Toutes les surfaces (planchers, chaises, agenouilloirs) doivent être essuyées au moins une fois par semaine avec de l'eau tiède et un nettoyant multi-surfaces/désinfectant, tuant 99.9% des microbes et des virus (y compris des produits tels que le Lysol, Pine-Sol...). Il est recommandé que le devant, le haut et les côtés des bancs d'église soient nettoyés avec un produit désinfectant après chaque célébration.

Si l'église est ouverte pendant la semaine pour des prières privées ou des liturgies pour de petits groupes, il est recommandé que les places assises soient regroupées dans un seul espace pour éviter de devoir nettoyer les autres espaces.

Le nettoyant désinfectant utilisé ne doit pas abîmer les surfaces en bois, mais doit être un germicide, c'est-à-dire contenir au moins 70 % d'alcool.

Il est généralement convenu qu'une contagion de surface des planchers, bancs ou autres surfaces ne survivra pas plus de 72 heures. S'il y a un intervalle de 72 heures entre les utilisations de l'église, il n'est pas nécessaire de nettoyer/désinfecter.

Quand une personne tombe malade dans l'église, une zone de deux mètres (6 pieds) tout autour doit être nettoyée en profondeur avant d'être réutilisée.

Toilettes

Les installations sanitaires de l'église ne doivent être utilisées qu'en nécessité absolue. Pas plus d'une personne/famille (habitant à la même adresse) peut utiliser les installations sanitaires en même temps. Des affiches seront placées à l'entrée des installations sanitaires et des affiches avec des instructions pour le lavage des mains seront aussi placées dans les installations sanitaires.

Après utilisation, les installations sanitaires doivent être fermées en attendant d'être nettoyées avec un nettoyeur/désinfectant multi-surfaces tuant 99.9% des microbes et des virus.

Fontaines à eau

Les fontaines à eau doivent être inaccessibles durant toute la durée de la pandémie. Si l'alimentation en eau ne peut pas être coupée, chaque fontaine à eau doit être clairement marquée « hors service ».

Distributeurs de désinfectant pour les mains

Chaque église doit avoir un minimum de 2 distributeurs à l'entrée et à la sortie de l'église. Il faut demander à chaque paroissien de se désinfecter les mains avant d'entrer dans l'église.

Si possible, les distributeurs doivent être maintenus libres et inspectés avant chaque célébration pour s'assurer qu'ils sont pleins et que leurs piles fonctionnent. Ils doivent être nettoyés et remplis avant chaque liturgie. Ils doivent être inspectés et nettoyés et, si nécessaire, le contenu du récipient à désinfectant doit être remplacé avant chaque liturgie s'il est vide.

Bénitiers

Les bénitiers doivent rester vides jusqu'à ce qu'ils puissent être utilisés en toute sécurité.

Vases sacrés

Après leur purification, tous les vases sacrés utilisés pour la liturgie doivent, après chaque messe, être nettoyés à l'eau tiède savonneuse et rincés à l'eau chaude.

C. Affichage des avertissements

Il est important de placer des avertissements à des endroits bien visibles à toutes les entrées de l'église (et sur les réseaux sociaux et le site internet de la paroisse) décrivant les critères pour entrer dans l'église et pour participer aux célébrations liturgiques. Les avertissements doivent inclure les consignes ci-dessous :

- Si vous vous sentez mal, vous avez une forte fièvre ou vous avez un des symptômes suivants (consultez le Chapitre 4, pages 12-13), veuillez ne pas entrer dans l'église.
- Nous vous rappelons que si vous êtes malade ou si votre santé est compromise, vous n'êtes pas obligé d'assister à la messe dominicale.
- Assurez-vous d'utiliser le désinfectant pour les mains avant d'entrer dans l'église.
- Suivez toujours les instructions des placiers/ministres de l'accueil et asseyez-vous dans les espaces réservés pour assurer la distanciation physique à tout moment.
- Évitez de vous toucher le visage ou le visage d'autres personnes.

L'avertissement peut aussi contenir des informations à propos des places assises en cas de surnombre de participants et à propos des messes supplémentaires du dimanche données par la paroisse. Des informations à propos de la Communion et de la sortie seront données pendant et à la fin de la liturgie.

D. Préparation de l'église pour la liturgie

En plus du nettoyage et de la désinfection de l'église et des installations connexes avant l'utilisation de l'église pour la liturgie ou pour une prière privée, les normes suivantes doivent être respectées.

Consignes de sécurité générale

Avant le début de la messe, les placiers doivent inspecter l'église pour s'assurer que les participants ne risquent pas de glisser, trébucher ou tomber et que toutes les mesures de nettoyage et de désinfection ont été respectées, que toutes les portes d'entrée et de sortie sont en bon état de fonctionnement, que toute la signalisation est bien visible, et que toutes les mesures de distanciation fonctionnent, à savoir fermeture des bancs, signalisation au plancher, affiches, etc.

Signalisation

Les affiches doivent être placées aux entrées de l'église avec les heures des célébrations liturgiques et les heures d'ouverture de l'église pour l'adoration du Saint-Sacrement et la prière privée.

Les entrées de l'église

Quand cela est possible, et le temps permettant, il est recommandé que les portes de l'église restent ouvertes pour éviter tout contact avec les poignées. Si ce n'est pas possible, les placiers, portant un masque et des gants jetables, devront aider.

Pour éviter tout contact avec les surfaces, les imprimés, tels que les bulletins, brochures et journaux doivent être enlevés. Les espaces pour la vente des objets religieux doivent être fermés.

Livres de chants, de prières, enveloppes

Tous les livres de chants, de prières, et autres papiers doivent être enlevés des bancs pendant la pandémie.

Ascenseurs

Une seule personne à la fois (avec un aidant, si besoin) peut utiliser l'ascenseur, de préférence avec un préposé qui s'assurera que les portes et les poignées sont nettoyés après chaque utilisation.

Places assises

Pour s'assurer que la distanciation physique est bien respectée pendant la pandémie, les places assises doivent être disposées de manière à ce qu'il y ait bien une distance de 2 mètres (6 pieds) les séparant. La disposition des places assises doit éviter que des personnes se retrouvent à côté d'une allée. Les places assises peuvent être indiquées à l'aide de ruban adhésif.

Planchers et allées

Dans les endroits à forte circulation (entrées et allées), le ruban doit être utilisé pour marquer des distances de 2 mètres (6 pieds) et le sens de la circulation. Le ruban doit être d'une couleur vive et différente de la couleur du plancher. Le ruban doit être d'assez bonne qualité pour rester en place et doit pouvoir être enlevé ou réparé sans endommager les surfaces. Le ruban doit être inspecté chaque dimanche pour s'assurer qu'il est en bon état et visible.

Espace PMR (personnes à mobilité réduite)

Les personnes venant à l'église avec un appareil pour personne à mobilité réduite doivent être placées dans un espace réservé avec suffisamment de place pour qu'une distance de 2 mètres (6 pieds) entre les personnes soit assurée.

Sanctuaire

Le nombre de places assises dans le sanctuaire doit être limité. Elles doivent être disposées de façon à s'assurer qu'il y a 2 mètres (6 pieds) entre chaque place.

Sacristie

L'accès à la sacristie doit être limitée aux personnes qui préparent la liturgie. Si la salle est petite et ne permet pas la distanciation nécessaire, une personne à la fois peut l'utiliser. Toutes les surfaces de la salle doivent être propres.

Garderie et petites chapelles/Espaces de dévotions

A moins qu'il ne soit possible de maintenir une distance de 2 mètres (6 pieds), les garderies doivent rester fermées.

Surnombre de fidèles et places debout

Les places debout sont déconseillées à moins d'avoir assez d'espace pour permettre la distanciation et pour que les allées restent libres pour que la circulation ne soit pas entravée.

Installations sanitaires (toilettes)

Les installations sanitaires doivent être propres et désinfectés et une affiche doit indiquer qu'elles ne peuvent être utilisées qu'en cas de nécessité et par une seule personne (famille) à la fois. Un distributeur de désinfectant liquide (mains libres) doit être installé à l'extérieur de chaque installation sanitaire.

Salles de réunion

Toutes les salles de réunion adjacentes doivent rester fermées pendant la messe du dimanche.

Salles paroissiales

Les salles d'église/paroissiales doivent rester fermées jusqu'à ce que les paroisses soient à l'aise avec les consignes de sécurité nécessaires pour assurer la réouverture pendant la pandémie. Avant d'ouvrir une salle d'église/paroissiale, le pasteur doit demander l'avis de l'évêque local.

Confessionnaux et chapelles de réconciliation

La plupart des confessionnaux et chapelles de réconciliation sont trop petits pour permettre la distanciation physique. Il faut utiliser une autre salle, plus grande, de l'église. Un prie-Dieu portable avec un écran peut être utilisé par les pénitents qui veulent rester anonymes, mais ils ceux-ci doivent porter un masque et des gants jetables. Le pénitent doit nettoyer la poignée de la porte avec un désinfectant quand il quitte la salle. Quand la distanciation physique n'est pas possible, un écran imperméable doit être placé entre le pénitent et le prêtre. L'écran doit être nettoyé après chaque confession.

Supervision

Les églises ne doivent jamais être laissées sans supervision. Le respect de la distanciation physique doit être assurée par un préposé responsable. Le pasteur ou un membre du personnel pastoral doit être informé de tout refus de se conformer.

Contrôle de la capacité

A un moment donné, quand les églises peuvent à nouveau ouvrir et que la distanciation physique est toujours requise, certaines églises devront faire face au défi de déterminer qui peut participer à la messe et comment contrôler le nombre de participants. Certain(e)s diocèses/paroisses peuvent s'appuyer sur les méthodes ci-dessous pour gérer le nombre de participants.

- a) Utiliser un système de réservation en ligne pour la messe (EvenBrite, SurveyMonkey, Sign-Up Genius, etc.) avec la réservation par téléphone pour les personnes qui n'ont pas accès à un ordinateur.
- b) Désigner des messes pour des groupes spécifiques, par exemple, une messe le samedi soir pour les aînés, le dimanche à 9h00 pour les gens avec un nom de famille commençant avec la lettre A-G, 10h30 pour H-L, etc.
- c) Premier arrivé, premier servi - comme font les entreprises qui sont ouvertes mais donc la capacité est limitée.

Nous savons qu'aucune de ces méthodes n'est parfaite - restera entier le défi de trouver les moyens les plus efficaces pour mettre en place, avec sensibilité pastorale, les restrictions de capacité. Cependant, une fois l'église ouverte, il sera important qu'un bénévole soit chargé d'éviter que trop de gens entrent dans l'église.

CHAPITRE SIX : CÉLÉBRATION DE LA MESSE DOMINICALE

L'assemblée

Le Médecin hygiéniste en chef de l'Ontario encourage vivement le port du masque à tous les membres de l'assemblée (à l'exception des prêtres et des ministres).

Ministres de l'accueil

Les placiers et ministres de l'accueil doivent arriver aux entrées de l'église avant la messe pour diriger les participants vers les distributeurs de désinfectant pour les mains et leurs places tout en observant la distanciation physique.

Les prières avant la messe

Quand il est habituel de réciter le chapelet ou autres prières de dévotion avant la messe, cette pratique peut continuer.

Le prêtre

Le prêtre célébrant la messe ne doit pas porter de masque ou des gants jetables durant la liturgie. Par contre, il doit se laver les mains avant et après la messe et avant et après la distribution de la Sainte Communion.

La musique pendant la messe

Malheureusement, le chant est un des principaux moyens par lesquels les particules sont expulsées du corps, à travers la respiration et la projection de la voix. **Les paroissiens assistant à la messe doivent être informés qu'ils ne pourront pas chanter à cause du risque de contagion par voie aérienne.**

Un chantre (accompagné d'un seul musicien) peut chanter pendant la messe tant qu'il reste à minimum 10 pieds (3 mètres) de toute autre personne.

Dans les églises où la distanciation physique est possible entre les membres de la chorale, il est permis d'avoir une chorale tant que les membres restent à minimum 10 pieds (3 mètres) l'un de l'autre et de toute autre personne.

La procession d'entrée

La procession d'entrée part de la sacristie. Si la sacristie se trouve à l'entrée principale de l'église, des efforts doivent être faits pour maintenir la distanciation physique (c'est-à-dire en demandant aux gens de ne pas s'asseoir près de l'allée centrale). Le chantre peut chanter une hymne d'entrée conformément à ces consignes.

Il est conseillé que seul le prêtre (et le diacre) et, peut-être, un seul servent participent à la procession. L'Évangéliste doit être placé sur l'autel avant la messe.

Les rites initiaux

Le prêtre débute les rites initiaux, au siège présidentiel comme d'habitude. Il est recommandé que le célébrant qui préside utilise un simple pupitre pour les prières plutôt que de faire tenir le livre par un servent.

La liturgie de la Parole

La liturgie de la Parole se déroule comme d'habitude. Pour minimiser le contact avec le lectionnaire, il est recommandé qu'un seul lecteur proclame la Sainte Écriture depuis le lectionnaire placé déjà sur l'ambon. Le lecteur peut s'asseoir dans l'assemblée et doit être près de l'ambon. Le Psaume est chanté depuis un autre pupitre. Après la deuxième lecture, le lecteur enlève le lectionnaire pour permettre au prêtre (ou au diacre) de proclamer la l'Évangile. Les cierges ne sont pas utilisés pour l'Évangile. Le Credo est professé et les prières des fidèles sont prononcées. Les intentions peuvent être énoncées par le prêtre depuis le siège présidentiel.

La liturgie de la Parole des enfants

La liturgie de la Parole des enfants ne sera pas permise pendant la pandémie.

L'offertoire

La cueillette d'argent sera omise et le pain et le vin ne seront pas présentés dans la procession comme normalement. La quête sera faite aux portes de l'église à la fin de la messe. Les fidèles pourront placer leurs dons dans des paniers supervisés par les placiers à une distance sécuritaire. Le pain et le vin seront placés sur la crédence près de l'autel avant la messe. Si la crédence est placée à côté de l'autel, il n'est pas nécessaire d'avoir un servent pour assister à l'autel.

Crédence

En plus de tous les objets nécessaires pour la prière eucharistique et la communion, un désinfectant pour les mains doit être placé sur la crédence pour le prêtre et les ministres avant et après la distribution de la Sainte Communion.

Vases sur l'autel

Il est recommandé que, dans la mesure du possible, les ciboires contenant les hosties pour l'assemblée soient placés à une bonne distance du calice et de la patène du prêtre. Si les ciboires ont des couvercles, on peut les laisser en place pendant la prière eucharistique.

La prière eucharistique

Le prêtre proclame la prière eucharistique et les fidèles répondent avec les réponses et acclamations habituels. Quand le prêtre prie avec les mains jointes, il est important qu'il ne les rapproche pas de son visage.

Le rite de communion

Le signe de paix est maintenu, cependant les gestes comme les poignées de main ne sont pas permis pendant la pandémie. Une inclination de la tête vers son voisin peut servir de signe de paix.

La Sainte Communion est distribuée par le prêtre et les ministres extraordinaires de la Communion. Tous les ministres de la Sainte Communion doivent se désinfecter les mains avant de distribuer l'eucharistie.

Les concélébrants reçoivent la Sainte Communion par intinction et le célébrant principal (ou le dernier à recevoir la Communion) consomme le Précieux Sang directement du calice. S'il y a peu de concélébrants et assez de calices, chaque concélébrant doit utiliser un calice individuel. Le diacre ne communie pas au calice pour l'instant.

Le dialogue entre le ministre de l'Eucharistie et le communiant se fait à 2 mètres (6 pieds) de distance physique. Après le dialogue, le communiant s'approche du ministre de l'Eucharistie qui dépose le Corps du Christ dans la main du communiant avec précaution, sans le toucher.

Il est fortement recommandé par les services de santé que la Communion ne soit donnée que dans la main. (Puisque les communiants ont le droit de recevoir la Communion sur la langue ou dans la main, la pratique traditionnelle de recevoir sur la langue sera rétablie dès que la situation sanitaire le permettra). Les communiants doivent enlever leur masque en tirant sur les élastiques sans le toucher pendant que la personne devant eux reçoit la Sainte Communion.

Il est souhaitable que le prêtre rappelle aux participants qu'ils doivent mettre une main ouverte dans l'autre pour recevoir la Sainte Hostie avec respect.

Les placiers doivent diriger les gens vers le ministre de la Communion pour assurer la distanciation physique. Selon le plan de l'église, il sera peut-être nécessaire de distribuer la Sainte Communion dans une section à la fois pour que la distance soit maintenue quand les gens s'avancent pour la recevoir et quand ils retournent à leur place. Les pasteurs devront former les placiers à l'avance et une simple annonce sera requise jusqu'à ce que les gens s'habituent à cette nouvelle procédure pour la procession de la Communion.

Après la distribution de la Sainte Communion, les hosties qui restent doivent être placées dans le tabernacle comme d'habitude. Après leur purification, tous les vases doivent être placés sur la crédence pour ensuite être apportés à la sacristie par un servent ou le sacristain après la messe. Ils doivent y être lavés à l'eau savonneuse.

Communion pour les malades et les personnes qui ne peuvent pas sortir

Les custodes préparées avec des hosties doivent être placées sur la crédence avant la messe. Après la prière après la Communion, elles seront données aux ministres qui porteront la Sainte Communion aux malades et aux personnes qui ne peuvent pas sortir de chez elles. Quand ils donnent l'Eucharistie, ils doivent respecter les mêmes procédures (c'est-à-dire se laver les mains) que quand ils distribuent la Communion pendant la Messe.

Les rites de conclusion

Les rites de conclusion se déroulent comme d'habitude. Les annonces sont faites à ce moment. Il est important de rappeler aux fidèles qu'ils doivent mettre leurs dons dans les paniers et qu'ils doivent suivre les indications des placiers ou des ministres de l'accueil et sortir de l'église calmement en maintenant la distanciation physique. Il faut aussi rappeler aux paroissiens qu'ils doivent quitter l'église sans socialiser avec le prêtre ou avec les autres paroissiens à la porte ou

dans le parking. L'utilisation des bulletins imprimés sera aussi suspendue pour réduire le contact physique.

CHAPITRE SEPT : AUTRES RITES CÉLÉBRÉS À L'ÉGLISE

Étant donné que ces rites se passent à l'église, tous les critères pour préparer l'espace, la distanciation physique, la musique et les procédures pour les ministres liturgiques doivent être mis en œuvre tels qu'ils s'appliquent à chaque rite.

Baptêmes

Les baptêmes des nouveau-nés et des jeunes enfants se célèbrent comme d'habitude. Pour respecter la distanciation physique et pour limiter le nombre de participants, il est recommandé que les baptêmes ne soient pas célébrés pendant la messe pour l'instant. Ils ne doivent pas être célébrés collectivement non plus, c'est-à-dire plusieurs familles à la fois. À part la distanciation physique entre les membres de la famille et les amis, et le fait que le prêtre et le diacre doivent se désinfecter les mains avant et après avoir versé l'eau et l'onction, le sacrement du Baptême se célèbre comme d'habitude selon le Rite du Baptême. L'eau baptismale doit être changée après chaque baptême.

Rituel d'initiation chrétienne des adultes

Le rituel d'initiation chrétienne des adultes (y compris les enfants d'âge catéchétique) est célébré pendant la messe étant donné que ce rite comprend les sacrements du Baptême, de la Confirmation et de l'Eucharistie. L'entrée dans la pleine communion de l'Église est aussi célébrée pendant la messe. Il est recommandé que ces rites ne soient pas célébrés pendant la Messe dominicale pour le moment.

Mariages

Les mariages peuvent être célébrés en petit groupes avec le nombre de participants permis par les autorités sanitaires. Les normes de distanciation physique s'appliquent à toutes les personnes présentes à l'exception de la mariée et du marié.

Réconciliation

Les opportunités pour célébrer la Réconciliation sont affichées pour les fidèles. L'endroit de la célébration est décrit ci-dessus (voir la page 19). La distanciation physique doit être pratiquée par toutes les personnes attendant pour célébrer le sacrement.

Obsèques

Les obsèques peuvent être célébrées dans l'église avec le nombre de participants permis par les autorités sanitaires. Les prêtres et les diacres collaboreront avec les employés du funérarium pour prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer la santé et la sécurité de tous les participants.

Première Communion et Confirmation

La planification de la Première Communion et de la Confirmation pour les enfants est la responsabilité de la paroisse locale et du bureau de l'évêque. Les critères pour la célébration de la Messe dominicale s'appliquent à ces célébrations.

CHAPITRE HUIT : UNE NOUVELLE FAÇON DE TRAVAILLER : EMPLOYÉS DES BUREAUX DE LA PAROISSE/DU DIOCÈSE

En plus des recommandations décrites ci-dessous, les pasteurs (et les personnes désignées pour planifier la réouverture du bureau paroissial/diocésain) doivent consulter le Ministère de la santé et de sécurité au travail de l'Ontario. Ce site internet présente le *Workplace Safety & Prevention Services Guidance on Health and Safety for Office Administration and Secretarial Staff during COVID-19* à jour. Se référer aussi à www.pshsa.ca pour une copie du "*Health and Safety Guidance During COVID-19 For Employers of Office Settings*".

L'environnement du lieu de travail

Le personnel n'est pas contraint de se mettre en danger au travail. Le personnel ne doit à aucun moment être exposé à des personnes contaminées par la pandémie.

Le personnel et le clergé souffrant de toute contagion diagnostiquée ou présumée ne peut pas entrer dans le bureau et doivent consulter le site internet de Santé Publique Ontario ou leur médecin.

Les employés exposés à quelqu'un dont le contact avec une personne souffrant de la maladie est présumé ou confirmé doivent se faire tester pour confirmer qu'ils n'ont pas contracté le virus. Ils ne peuvent pas travailler sans ce test.

Des gants jetables et des masques doivent être fournis au personnel d'entretien et les employés qui sont en contact direct avec le public doivent les porter quand ils travaillent.

Des masques jetables et un désinfectant pour les mains doivent être disponibles pour les visiteurs du bureau paroissial/diocésain.

L'accès aux installations sanitaires des bureaux doit être limité au personnel du bureau et interdit aux visiteurs.

Toutes les visites au bureau doivent être sur rendez-vous fixé par téléphone. Les visites au bureau doivent être évitées si la demande peut être réglée par téléphone.

Le personnel doit être informé du besoin d'appliquer la distanciation physique. Si le personnel peut travailler de manière productive de la maison, des systèmes doivent être mis en place. Sinon les installations comme les cantines ou les salles de repos doivent être divisées pour permettre une distance de 2 mètres (6 pieds) entre les chaises, etc.

Les employés qui refusent ou ne respectent pas les règles concernant la contagion pandémique peuvent être sanctionnés. Les bénévoles qui refusent ou ne respectent pas les consignes seront suspendus de leurs fonctions.

La distanciation sociale, le marquage des planchers et la politique pour les installations sanitaires s'appliquent tous conformément aux instructions pour les églises ci-dessus.

Voyages

Le personnel partant en voyage d'affaires ou de loisirs doit le signaler avant leur départ et après leur retour de chaque voyage. Les employés voyageant dans des régions contaminées par le virus doivent se faire tester et obtenir une lettre d'un médecin avant de retourner au travail. Si un employé ou membre du clergé pense voyager en dehors du Canada, on doit leur demander d'acheter une assurance voyage qui limitera l'exposition du programme MSSO.

Température/Équipement de protection individuelle/Désinfectant/Agencement Distanciation

Les paroissiens ne doivent visiter le bureau que pour des affaires urgentes/nécessaires. Une affiche pour les visiteurs doit être postée à l'entrée du bureau avec les instructions suivantes :

- Si vous vous sentez mal, si vous avez une forte fièvre ou si vous avez un des symptômes suivants (consultez le Chapitre 4, pages 12-13), veuillez ne pas entrer dans le bureau.
- Une seule personne à la fois peut entrer dans le bureau.
- Assurez-vous d'utiliser le désinfectant pour les mains avant d'entrer dans le lieu de culte.
- Maintenez toujours une distance de 2 mètres (6 pieds) et tenez-vous debout ou asseyez-vous dans les places indiquées.
- Évitez de vous toucher le visage ou le visage d'autres personnes.

Il est recommandé aux visiteurs et au personnel de porter un équipement de protection individuelle pendant les réunions au bureau.

Avant d'entrer dans le bureau, les personnes travaillant avec des collègues ou avec le public ~~doit~~ doivent faire contrôler la température.

Des flacons de désinfectant pour les mains doivent être placés sur chaque bureau et sur le comptoir.

Quand cela est possible, un écran plastique doit être installé à chaque endroit où il y aura une interaction entre les employés et les visiteurs, pour neutraliser le potentiel de propagation aérienne de la contagion virale ou bactérienne. Les écrans doivent mesurer au moins 90 cm x 90 cm 9 (3' x 3') et être fabriqués avec une matière plastique transparente ou du cellophane ou film d'emballage tendu sur un cadre.

Ces surfaces, et toutes les autres surfaces dans le bureau, doivent être régulièrement essuyées avec un chiffon désinfectant.

L'utilisation des téléphones du bureau doit être réservée au personnel.

Si des réunions sont nécessaires sur les lieux, elles doivent se tenir en respectant la distanciation physique et le port du masque et des gants.

CHAPITRE NEUF : SITUATIONS D'URGENCE

Des exemples et des consignes suivent ci-dessous pour illustrer ce qui doit être fait quand vous rencontrez une situation de contagion comme, par exemple, la contamination d'une église ou d'un bureau paroissial/diocésain. Les règles directrices dans ces situations sont la compassion et la sécurité. Il ne faut pas abandonner l'un pour l'autre. Il est toujours préférable de faire preuve de prudence étant donné les circonstances.

Dans tous les cas, consultez Santé Publique Ontario pour les critères de reportage et d'évaluation du risque.

- Si la vie privée est importante, il y a aussi une obligation positive d'informer les personnes qui ont peut-être été exposées à la contagion virale et une obligation supplémentaire d'éliminer le risque et prendre des mesures pour s'assurer que la paroisse retrouve sa santé.

Pour les questions qui se posent mais qui ne sont pas traitées ci-dessous, veuillez contacter l'évêque ou le chancelier pour des orientations et des conseils.

1. Infection du clergé ou du personnel

Le bureau diocésain doit être informé de toute infection. Le clergé et le personnel doivent contacter un médecin immédiatement et suivre toutes les consignes de quarantaine ou d'isolement. De tels avis doivent aussi être communiqués au diocèse.

Le clergé ou le personnel infecté ne peut pas retourner au travail avant de recevoir une lettre de leur médecin confirmant qu'ils ne sont plus infectés par le virus.

2. Infection d'un paroissien

Si vous apprenez qu'un paroissien venu à la messe a contracté la maladie, cette information doit être confirmée. Une fois confirmée, une lettre doit être envoyée au paroissien lui indiquant qu'il ne peut pas revenir à l'église ou au bureau jusqu'à ce sa guérison soit confirmée. L'assistance par téléphone et un suivi de leur état de santé doit être mis en place.

3. Information des paroissiens

Les paroissiens doivent être informés si le prêtre de leur paroisse ou un membre du personnel tombe malade. Ces membres du personnel ne seront pas identifiés.

Le clergé et le personnel doivent être contactés pour savoir avec quelles personnes de la paroisse ils ont été en contact dans les 14 jours avant de contracter la maladie. Dans la mesure du possible, chacune de ces personnes doit être contactée pour les informer de l'infection et pour qu'ils se fassent tester ou traiter.

CHAPITRE DIX : COMMUNICATIONS

Au fur et à mesure que nos diocèses préparent la réouverture des bureaux administratifs et des paroisses pendant la pandémie Covid-19, une communication efficace sera essentielle pour garantir que le clergé, le personnel et les fidèles ont tous une parfaite connaissance de nos plans, de comment et quand ils seront mis en place et pour donner des conseils pour se soutenir les uns et les autres pendant ce temps de défi. Chaque diocèse doit s'assurer de la diffusion opportune d'informations précises aux paroisses et aux employés pendant la pandémie. Des exemples de stratégies de communication sont décrits dans l'Annexe E de ce document.

CHAPITRE ONZE : INSPECTIONS PAR LE DIOCÈSE/LA MUTUELLE CATHOLIQUE

Pour donner une assurance au Gouvernement que les églises catholiques de l'Ontario ont mis en place les meilleures pratiques, tels qu'elles sont décrites dans ce guide, votre diocèse devra réaliser de temps en temps des inspections sans préavis. Les paroisses non-conformes seront ajoutées à une liste pour amélioration et tout manquement de leur part aura comme résultat l'imposition de restrictions en attendant une conformité démontrable.

De plus, *Catholic Mutual* a indiqué que pendant ses inspections régulières elle vérifiera les églises paroissiales pour s'assurer de leur conformité et en feront rapport au bureau du diocèse.

WORSHIPS SAFE

Fiches de synthèse pour les Diocèses de l'Ontario

NB:

1. Les trois *check-lists* sont des résumés d'informations et n'entendent pas être finales. Veuillez lire les Directives diocésaines en entier.
2. Il faut rappeler au célébrant et à tous les diacres, servants d'autel, placiers, ministres de l'Eucharistie et à toute autre personne aidant la célébration de l'Eucharistie ou tout autre sacrement, qu'ils doivent se faire prendre la température avant d'entrer dans l'église. Les personnes avec une fièvre de plus de 37,5 C ne pourront pas entrer.

I - FICHE DE SYNTHÈSE : ENTRÉE ET SORTIE DE L'ÉGLISE/PLACEMENT DES FIDÈLES

Placiers

- o Tous doivent porter des gants jetables et un masque.
- o Un responsable des placiers doit être nommé pour chaque Messe. Il doit s'assurer que toutes les tâches ont été confirmées et exécutées.

Avant la Messe

- o La température du célébrant et de tous les ministres liturgiques doit être prise avant qu'ils ne rentrent dans l'église. Si une personne a une fièvre de plus de 37,5 C, elle ne peut pas entrer dans l'église et doit retourner à la maison.
- o S'assurer que des affiches décrivant toutes les restrictions sont placées à l'entrée ou à des endroits visibles autour de chaque entrée de l'église avant chaque messe et que les précautions décrites sur les affiches sont indiquées aux personnes entrant dans l'église.
- o Le placier désigné doit s'assurer que la distanciation physique est respectée.
- o S'assurer que les personnes entrant dans l'église ne rentrent pas en contact avec les gens qui quittent l'église et que, dans la mesure du possible, chaque groupe n'utilise pas la même porte pour entrer et sortir. Les placiers peuvent aider en orientant les gens pour s'assurer que la distanciation physique est maintenue.
- o Revoir le marquage au sol et sur les places assises pour s'assurer qu'il est en bonne condition.
- o Inspecter la garderie pour s'assurer qu'elle est fermée.

Prise de température

- o Les placiers doivent rappeler aux participants qu'ils doivent prendre leur température à la maison avant de venir à l'église. Quand une personne indique qu'elle n'a pas pris sa température avant de venir à l'église, il faut leur dire, respectueusement, qu'ils ne peuvent pas entrer dans l'église et qu'ils doivent rentrer à la maison.

Orientation vers les places assises

- o Les familles habitant dans la même résidence et les personnes seules doivent s'asseoir sur les bancs à une distance de 2 mètres de la personne ou famille assise à côté d'eux.
- o Essayer de placer les familles dans une zone avec beaucoup de place.
- o Souvenez-vous qu'il faut sauter les rangées de bancs impaires pour s'assurer que la distance de 2 mètres (6 pieds) est maintenue.

Quête

- o S'assurer que l'emplacement des paniers pour les offrandes est bien indiqué et attirer l'attention sur eux pour les dons. Le panier pour les offrandes doit être

placé près de la sortie et, si possible, 2 personnes doivent être assignées à la protection du panier en maintenant une distance physique pendant que les gens sortent de l'église.

Communion

- o Les placiers doivent s'assurer que les gens sont assis à une distance de 2 mètres (6 pieds) et ils doivent régler le rythme de la procession de Communion. Les placiers doivent rester à une distance de 2 mètres (6 pieds) des personnes qu'ils orientent. Les participants doivent être orientés par rangée et, quand ils reviennent, ils doivent retourner à la rangée où ils étaient assis.

Sortie

- o Après l'envoi, le placier demandera aux fidèles restant de quitter l'église rangée par rangée en commençant avec la rangée la plus proche de la sortie. Il faut rappeler aux paroissiens qu'ils doivent maintenir une distance de 2 mètres (6 pieds) de distanciation physique.

Salle de surnombre

- o Quand l'Ordinaire local a approuvé l'utilisation de la salle de l'église/paroissiale pour accueillir le surnombre de fidèles, l'espace entre les chaises de la salle paroissiale doit être conforme aux normes de distanciation physique en ~~effet~~ usage dans l'église principale. Un placier doit être présent si un espace alternatif est ouvert aux participants.

Paroissiens malades

- o Si un placier se rend compte qu'une personne montre des signes visibles de la Covid-19, y compris, à titre non-exhaustif : toux, vertige, fatigue, essoufflement, douleurs musculaires, confusion - il doit demander poliment à cette personne et à tout paroissien associé de quitter l'église et de consulter un médecin. Le placier ne doit pas essayer de soulever le paroissien ni de l'aider de quelque façon que ce soit. Si le paroissien est trop malade pour se déplacer, il faut appeler les services d'urgence.

Flux de circulation

- o L'utilisation des portes d'entrée et de sortie doit être surveillée. S'assurer que les personnes entrant dans l'église n'entrent pas en contact avec les celles qui partent et que chaque groupe utilise les portes désignées pour entrer et sortir. Dans les églises plus petites, les placiers doivent coordonner le flux de circulation pour maintenir l'ordre. Un « agent de la circulation » peut être désigné pour diriger les paroissiens qui entrent et sortent, de sorte qu'ils n'entrent pas en contact et ne contreviennent pas à la règle de distance de 2 mètres (6 pieds).
 - Les placiers doivent inspecter le marquage au sol et sur les chaises pour s'assurer qu'il est en bonne état partout.
 - Les placiers doivent visiter la garderie pour voir si elle est ouverte ou fermée et, si elle est ouverte, pour s'assurer de son bon marquage.

II - FICHE DE SYNTHÈSE : ESPACEMENT ET NETTOYAGE DE L'ÉGLISE

Conciergerie et personnel d'entretien (« le personnel »)

- o Le personnel doit s'assurer que tous les outils de mesure pour aider les gens avec la distanciation physique sont en place et en bon état.
- o Une attention particulière doit être portée au ruban adhésif pour s'assurer qu'il est en bon état sur les chaises et au sol.
- o Des poubelles doivent être installées dans l'église pour les mouchoirs en papier, les masques et les gants, et vidées après chaque messe.
- o Les installations sanitaires doivent être nettoyées après chaque messe. Il faut s'assurer que sont affichées de manière très visible les techniques efficaces pour se laver les mains en toute sécurité.
- o Des distributeurs de désinfectant pour les mains doivent être placés près de toutes les sorties et des installations sanitaires et dans le sanctuaire.
- o Des panneaux de direction pour les installations sanitaires, etc. doivent être placés à l'intérieur à des endroits très visibles.
- o Les bénitiers doivent être vidés.
- o Les salles de réconciliation doivent être nettoyées après chaque service confessionnel. Les écrans et les prie-Dieu doivent être essuyés.
- o Un chiffon désinfectant doit être passé sur tous les bancs après chaque messe, y compris sur les dossiers et les côtés où les paroissiens mettent leurs mains.
- o Les salles paroissiales doivent être nettoyées de la même façon que l'église. Des chaises doivent être placées tous les 2 mètres (6 pieds). Les chaises doivent être essuyées si elles ont été utilisées dans les 72 heures précédentes.
- o Les systèmes de sonorisation dans les salles doivent être inspectés pour s'assurer que les services religieux puissent y être diffusés.

III - FICHE DE SYNTHÈSE : MODIFICATIONS A LA MESSE

- o Les prières avant la messe peuvent continuer si la distanciation physique est mise en place.
- o La liturgie pour les enfants est suspendue. Une notice doit être mise en place pour informer les paroissiens à tous les points d'entrée. Les parents doivent assurer la bonne conduite de leurs enfants à tout moment. Les enfants ne doivent pas errer dans l'église.
- o Toutes les personnes présentes dans le sanctuaire doivent maintenir une distance de 2 mètres (6 pieds).
- o Limiter le nombre de servants d'autel. Tous les vases sacrés doivent être placés sur une petite table à côté de l'autel pour diminuer la manipulation et le contact par les servants.
- o Un seul lecteur est affecté par messe et s'assied près de l'ambon.
- o Le chant durant la messe se limite à un chanteur ou à une chorale dont les membres doivent être séparés de 10 pieds (3 mètres).
- o Les offrandes ne doivent pas être recueillies pendant l'Offertoire et le pain et le vin ne sont pas présentés.
- o Les diacres doivent maintenir une distance de 2 mètres (6 pieds) du prêtre à tout moment.
- o Le prêtre (et le diacre) et les ministres extraordinaires de la Sainte Communion doivent se laver les mains avant et après la distribution de la Communion.
- o Les ministres de l'Eucharistie de la Sainte Communion reçoivent un ciboire du prêtre et le rendent au prêtre après la Communion. Le prêtre doit être le seul à transférer les hosties restantes au tabernacle et à placer les vases sur la table à côté de l'autel.
- o Le prêtre et les ministres de la Sainte Communion ne portent pas de gants ni de masque pour la distribution de la Sainte Communion.
- o La Sainte Communion doit être déposée soigneusement et avec respect dans les mains du paroissien pour éviter tout contact entre le ministre et le communiant.
- o Après la prière après la Communion, le prêtre présente les custodes aux ministres pour les malades et les personnes qui ne peuvent pas sortir de chez elles.
- o Le prêtre (ou lecteur) donne des informations aux fidèles après la Prière après la Communion.
- o Avant l'envoi, le prêtre doit rappeler à l'assemblée que les fidèles doivent quitter l'église en suivant les instructions des placiers et en respectant les distances appropriées.

ANNEXE A : L'HISTOIRE DES PANDEMIES

Qu'est qu'une pandémie/épidémie ?

Une pandémie est une maladie infectieuse qui se propage partout dans le monde. Ces maladies se répartissent normalement en deux catégories : celles qui sont propagées par un virus, comme la grippe ou le coronavirus, et celles qui sont propagées par une bactérie, comme la peste.

La récente pandémie de la Covid-19 n'est que la dernière dans une série de maladies qui ont frappées l'humanité depuis le début de l'histoire écrite.

Des organisations tels que l'Organisation Mondiale de la Santé et les gouvernements déclarent pandémies ou épidémies des épisodes sérieux de maladies contagieuses, de par leur gravité, leur impact sur les gens, la vitesse à laquelle elles se propagent et les impacts négatifs sur la santé et le nombre de morts qui en résultent.

Les pandémies commencent avec une épidémie, la différence entre les deux étant que les épidémies ont seulement un impact local. Par le passé, la propagation des pandémies et des épidémies était plus limitée étant donné que les transports se faisaient par bateau et à pied et que des mesures comme les quarantaines et l'isolement étaient faciles à mettre en place. Par contre, dans notre ère moderne de brassage des populations et de voyages internationaux illimités, les épidémies locales deviennent très vite mondiales, surtout les maladies jusqu'alors inconnues du système immunitaire de l'homme. Dans notre monde moderne et international avec son accès immédiat aux grands voyages relativement peu dispendieux, cette tendance continuera certainement.

La Covid-19, la maladie qui nous préoccupe au moment d'écrire ce guide, a ses origines dans la ville de Wuhan, en Chine centrale. Bien que ses origines ne soient pas encore claires, nous savons que dans le mois suivant son annonce au public, elle s'est propagée très rapidement, devenant une pandémie au début de mars 2020. L'intensité des pandémies s'atténue grâce à « l'immunité de groupe », via l'infection naturelle et les vaccins. Ces pandémies peuvent alors devenir endémiques, ce qui signifie qu'elles se stabilisent et le taux d'infection et les populations cibles peuvent être anticipés, et des méthodes de traitement et de prévention peuvent être mises en place. Dans certains cas, la pandémie peut être gérée ou éliminée, comme ce fut le cas pour la variole.

L'histoire des pandémies

La plupart des pandémies ont été le résultat du virus de l'influenza (grippe) mais d'autres, comme la peste, ont été propagées par des bactéries. Les virus de la grippe se propagent par l'air et s'attaquent aux poumons ou autres systèmes du corps. Ils sont extrêmement résistants et peuvent souvent prendre une nouvelle forme contre laquelle la médecine et les vaccins n'ont pas encore d'armes. Ce genre de contagion devient souvent une pandémie.

La peste noire, ou peste bubonique (son nom scientifique), a sévi entre 1346 et 1353. La maladie est causée par le bacille *Yersinia pestis*. Bien que ce n'est pas une grippe, elle a été responsable

de la mort de la moitié de la population de l'Europe au milieu de 14^{ième} siècle. Des milliers de prêtres et de religieux humanitaires sont morts en portant aide aux malades à l'époque.

Les pandémies modernes

Bien que la peste noire nous fascine par la terreur qu'elle a semée, la grippe espagnole (Grippe A, H1N1), qui a sévi entre 1918 et 1920, fut la pandémie la plus mortelle de l'histoire moderne. Elle a infecté environ un tiers de la population du monde et a été responsable de plus de 20 millions de morts, un nombre qui n'a été dépassée que par les pertes souffertes par les belligérants de la première guerre mondiale. D'autres pandémies notables :

- o 1958 : la pandémie de grippe asiatique importa une nouvelle souche de virus de la grippe A qui a tué environ 1.1 million de personnes dans le monde;
- o 1968 : la pandémie de grippe de Hong Kong (H3N2) a aussi été causée par une nouvelle souche de grippe qui a tué 1 million de personnes dans le monde.
- o 2010 : la grippe « porcine » a été causée par une nouvelle souche de la grippe espagnole. Elle a apparemment infecté un milliard de personnes mais le taux de mortalité a été moins élevé.

Plus récemment, il y a eu d'autres épidémies de maladies graves, y compris le virus meurtrier de l'Ebola dont les origines sont en Afrique centrale. Ces épidémies ont, pour la plupart, été isolées et les gouvernements ont pris beaucoup de précautions et ont mis en place des mesures pour réduire leur transmission. L'Ebola a ses origines dans une région économiquement défavorisée où les gens circulent et voyagent moins. Le risque de propagation est moindre, bien que celle-ci demeure une vraie menace.

Nous ne pensons pas que la grippe soit une pandémie, mais c'en est une. D'après l'Organisation Mondiale de la Santé, la grippe saisonnière provoque la mort de 290,000 à 650,000 de personnes par an, surtout parmi les personnes âgées et les personnes ayant d'autres problèmes de santé.

ANNEXE B : UTILISATION D'UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Ce guide prescrira de temps en temps l'utilisation d'EPI comme un moyen pour prévenir la transmission et la réception de maladies transmissibles. Il faut savoir d'entrée de jeu que l'utilisation d'EPI ne garantit pas que les personnes les portant ne seront pas infectées ou n'infecteront pas d'autres personnes. L'EPI est simplement une mesure qui peut réduire le potentiel de transmission s'il est utilisé correctement.

L'utilisation d'EPI est aussi conditionnée par des aspects pratiques et une compréhension des caractéristiques de la contagion de la pandémie. Si nous vivions tous dans une bulle, nous pourrions réduire à zéro nos chances de contracter une maladie. Mais, ce n'est pas une approche pratique. Si des gants sont nécessaires pour éviter une contamination à partir de surfaces, ne serait-il pas plus simple de les garder propres ? Si un masque est nécessaire pour nous empêcher d'inhaler et d'expirer les gouttelettes dans l'air, ne serait-il pas mieux de réduire les risques sous-jacents en réduisant nos interactions et en mettant en place des règles de distanciation qui rendent la transmission des gouttelettes négligeable ?

En outre, il faut être conscient de la disponibilité et du coût des EPI. Si nous ne pouvons pas nous permettre de les utiliser, nous devons trouver d'autres moyens d'offrir les services qui les rendent inutiles.

Quand nous parlerons dans ce guide de l'utilisation d'un EPI, les circonstances dans lesquelles son port est facultatif ou obligatoire seront aussi indiquées. Il relève de la responsabilité de chaque paroissien ou prestataire de service adoptant ce guide d'assurer leur propre approvisionnement en équipement pour subvenir aux besoins décrits dans ce document.

Types d'EPI

Le terme EPI a ses origines dans les milieux de travail tels que les services de santé et paramédicaux. Il s'agit d'un ensemble comprenant un masque N95 ajusté, une visière ou des lunettes, une blouse ou combinaison et divers types de gants. En outre, des systèmes de ventilation spécifiques (chambres à flux laminaire pour l'isolement dans les hôpitaux) et les barrières de sécurité tels que les écrans en plastique ou en plexiglas sont aussi considérés comme des EPI. Dans le contexte de la réponse du public à la pandémie, l'EPI est le terme surtout utilisé pour décrire les masques et les visières, les gants et la mise en place d'écrans en plastique.

Masques :

Pour les infections des voies respiratoires, il a été démontré que le port du masque peut offrir un avantage important pour la prévention de la transmission des particules aériennes infectées par les personnes avec une infection active. Par contre, les risques et les avantages du port du masque par les personnes asymptomatiques et en bonne santé demeurent controversés. S'il a été démontré qu'une bonne utilisation d'un masque N95 ajusté réduit la transmission de la maladie dans les services de santé, on craint qu'une mauvaise utilisation par le public de masques qui ne sont pas bien ajustés et de qualité et d'origines hétérogènes pourraient, en fait, augmenter le nombre d'infections par l'auto-

contamination résultant des contacts avec le visage au moment de mettre et de retirer la protection faciale.

Les masques chirurgicaux avec des lanières qui s'attachent derrière la tête ou des élastiques derrière les oreilles ont été bien étudiés et étaient faciles à obtenir jusqu'à l'arrivée de la Covid-19. Ils sont à usage unique à l'extérieur dans des environnements à plus haut risque, et doivent ensuite être jetés. Il est essentiel d'ôter ces masques avec précaution en ne touchant que les lanières ou les élastiques, de les jeter sans toucher le devant du masque et de se laver, ou se désinfecter, ensuite les mains. A cause d'une pénurie de masques de ce type, beaucoup de masques faits maison et d'alternatifs commerciaux arrivent sur le marché sans qu'une recherche approfondie ait été faite sur leur efficacité.

En fin de compte, il n'y a pas assez de données scientifiques pour justifier le port du masque par tous dans une église paroissiale, surtout quand une distanciation physique est en place. Cependant, les paroissiens et le personnel de l'église qui se sentent à plus grand risque et plus confortables avec un masque doivent pouvoir en porter un. Par contre, il est raisonnable de rendre le port du masque (et des gants) obligatoire pour certains sacrements pour lesquels les gens sont proches et ne peuvent pas maintenir une distance de 2 mètres (6 pieds) (confession, baptême).

Gants :

Il est aussi vrai que le port de gants par le public ne réduit pas nécessairement la transmission s'ils ne sont pas utilisés correctement. Beaucoup de sortes de gants sont disponibles, y compris des gants sans latex pour la grande partie de la population souffrant d'allergies au latex. Certains gants en tissu sont maintenant fabriqués avec des fibres en cuivre ou en argent antiseptiques. Le port de gants dans des situations à haut risque d'exposition pour une période de temps limitée (par exemple, le contact avec des objets contaminés tels que les poignées des chariots de supermarché ou les claviers NIP) est raisonnable tant en autant que les gants sont jetés immédiatement et en toute sécurité, et que les mains sont ensuite lavées ou désinfectées. Il n'est pas conseillé de les porter durant toute une messe.

ANNEXE C : LES TESTS

Les tests et les résultats positifs/négatifs

Il n'y a pas, malheureusement, de test médical disponible qui puisse identifier à 100% une contamination. Différents tests sont disponibles. Ils n'ont pas tous les mêmes caractéristiques et il est essentiel d'utiliser le bon test au bon moment et d'interpréter les résultats dans le bon contexte. Pour répondre à la question suivante : « dans le cas de la Covid-19, est-ce qu'une personne qui a des symptômes est malade, et est-ce qu'ils peuvent transmettre la maladie ? », le test le plus efficace est une technique appelée PCR (polymerase chain reaction ou amplification en chaîne par polymérase) qui identifie la présence du virus dans les sécrétions respiratoires, normalement obtenues par le biais d'un prélèvement par voie nasale. Ce test a un niveau très bas de faux positifs mais peut parfois générer un faux négatif si la maladie n'est pas très avancée ou si le prélèvement n'est pas fait correctement. Pour répondre à la question : « dans le cas de la Covid-19, est-ce cette personne a déjà eu la maladie ? », le meilleur test est un test sérologique qui mesure le niveau de protéines spécifiques appelées anticorps qui sont créés quand le système immunitaire est exposé à ce virus en particulier.

Interprétation des résultats du test et implications potentielles

PCR Négatif - le virus n'est pas excrété et non-contagieux. Cette personne n'a peut-être jamais eu la maladie ou a eu la maladie il y a plus de 2 semaines et est maintenant guérie.

PCR Positif - la personne est infectée et contagieuse. Quarantaine obligatoire pour 14 jours depuis l'apparition des symptômes. Selon la profession de cette personne, un deuxième test négatif sera requis pour un retour au travail. Ceci devrait être l'approche pour le clergé, le personnel et les bénévoles étant donné que c'est possible de continuer à excréter le virus (et à être contagieux) pour des semaines après avoir contracté la maladie et après que les symptômes aient disparus.

Sérologie négative - il n'y a aucune indication d'infection dans le passé (mais il faut jusqu'à une semaine après l'infection aiguë pour produire des anticorps). Donc, ce test n'indique PAS si la personne est contagieuse ou si la maladie vient de se déclarer/est active. Les personnes qui n'ont pas d'anticorps sont vulnérables à la maladie.

Sérologie positive - preuve d'une infection dans le passé (il y a au moins une semaine). On suppose que ces anticorps protègent contre de futures infections par le même coronavirus, mais ils ne protégeront peut-être pas contre d'autres variantes de la maladie. Une fois qu'un vaccin est disponible, une sérologie positive sera signe d'immunité plutôt que d'une infection naturelle.

Les tests PCR positif du clergé, du personnel et des bénévoles doivent être communiqués à la Santé Publique (malgré le fait que c'est une maladie qui doit être déclarée et que la Santé Publique sera sans doute déjà présente). La Santé Publique demandera aussi les détails de tout contact avec des personnes malades, une chronologie et les dates et lieux de toute participation à des services d'église ou de centre d'accueil. Il faudra aussi communiquer avec l'évêque ou l'économiste diocésain pour que des dispositions puissent être prises au niveau du remplacement du personnel, le cas échéant.

ANNEXE D : LA RÉOUVERTURE DES BUREAUX POST-FERMETURE COVID-19

Exemple de l'archidiocèse de Toronto qui peut être adapté par les diocèses

Check-list de préparation - Phase 2 - Bureaux paroissiaux

Pour tout le personnel

- Restez à la maison si vous ne vous sentez pas bien, complétez l'auto-évaluation sur le site internet Ontario COVID-19 à <https://covid-19.ontario.ca/self-assessment/> - vous recevrez des instructions sur les étapes à suivre selon les résultats de l'auto-évaluation - vous pouvez aussi appeler Telehealth (1-866-797-0000), votre bureau de Santé Publique, ou votre médecin de famille.
- Informez RH de votre diagnostic Covid-19 dans les 24 heures qui suivent la réception de vos résultats à hr@archtoronto.org.
- Lisez le guide du télétravail.
- Soyez prudent en venant et en rentrant du travail et suivez les recommandations si vous utilisez les transports en commun.
- Utilisez un désinfectant pour les mains quand vous arrivez au bureau.
- Utilisez une lingette antiseptique pour essuyer votre téléphone, clavier et souris tous les jours.
- Lavez vos mains fréquemment et ayez une bonne hygiène des mains pendant toute la journée.
- Après une longue période d'isolement vous aurez naturellement tendance à vouloir voir des gens et rattraper le temps perdu avec vos collègues en personne - évitez de vous rencontrer en groupes et maintenez toujours une distance de 2 mètres/6 pieds.
- Évitez toujours les réunions en personne, sauf si absolument nécessaire.
- Familiarisez-vous avec les ressources de santé et demandez une assistance supplémentaire de votre pasteur ou RH si besoin. Si vous avez des besoins particuliers, faites votre demande par écrit (via courriel) et expliquez ce dont vous avez besoin et quelles démarches vous avez prises pour améliorer la situation - si vous devez vous arranger parce que les écoles sont fermées, les 2 parents doivent travailler ensemble et préparer un planning pour se partager la responsabilité des enfants pour que les 2 employeurs (si applicable) puissent contribuer.

Pour les pasteurs

- Travaillez avec votre équipe pour planifier une rotation qui permettra aux employés de partager leur temps entre le télétravail et le travail au bureau - 3 jours sur le site par semaine maximum.
- Les heures d'ouverture du bureau au public doivent être limitées et sur rendez-vous seulement - communiquer les nouvelles heures d'ouverture au public - 1-2 jours par semaine de disponibilité.
- Étudiez l'agencement des espaces de travail de votre équipe et décidez si des barrières temporaires sont nécessaires - contactez le Chancery Facilities Department pour des conseils si besoin - des mesures telles que des écrans en plexiglas peuvent être installés pour des raisons de sécurité si besoin.
- Si un employé demande un aménagement pour s'occuper de ses enfants ou de personnes âgées à cause de la Covid-19/fermetures d'école, demandez-leur de confirmer les démarches déjà entreprises pour améliorer la situation et revoyez cette information avec le Directeur RH avec votre avis sur la façon dont la requête peut être satisfaite, si des modifications sont nécessaires, ou pourquoi elle doit être rejetée.
- Une fois la Phase 2 commencée, demandez aux employés qui ne se sentent pas bien de rentrer à la maison et informez le département RH de toute situation potentielle de Covid à hr@archtoronto.org.
- Rappelez à vos employés que la distance de 6 pieds doit être maintenue quand ils travaillent ensemble en personne - n'hésitez pas à le dire si quelqu'un oublie de maintenir la bonne distance.
- Supervisez le bien-être de votre personnel et soyez prêt à leur offrir des ressources et une assistance si vous voyez qu'ils sont inquiets ou débordés - contactez RH pour des conseils si besoin.
- La violence conjugale est un sujet très difficile à aborder. Les périodes de crise et le confinement peuvent augmenter la fréquence des violences conjugales. Si vous pensez que votre employé vit une situation conjugale dangereuse, abordez la situation avec compassion et en toute confiance - RH peut vous aider à trouver la bonne approche.
- Travaillez avec vos employés pour vous assurer qu'ils prennent chacun au moins 5 jours de congé accumulés avant le 31 décembre 2020.

ANNEXE E : STRATÉGIES DE COMMUNICATION

Exemple de l'archidiocèse de Toronto qui peut être adapté par les diocèses

Objectifs

- Assurer une communication opportune d'informations précises pendant la pandémie.
- Les attentes pour le flux de travail en relation avec l'examen et l'autorisation des communications partagées avec plusieurs publics.
- S'assurer de la conformité avec les consignes du gouvernement et du Médecin hygiéniste en chef en continuant avec les plans de réouverture.

Exemples de signalisation

Exemple A - Information générale des paroissiens à afficher à l'extérieur de l'église dans un endroit visible et sur le site internet de la paroisse.

ATTENTION PAROISSIENS

- Toutes les précautions raisonnables ont été prises et continueront à être prises par le diocèse pour protéger la santé et la sécurité de toutes les personnes fréquentant l'église. Aucune garantie ne peut être donnée qu'il n'y aura pas d'infection. Il y a toujours un risque de contracter une infection virale dans les grands rassemblements.
- Pendant la pandémie du coronavirus, nous vous demandons, à vous et à votre famille, de vous assurer que votre température est en-dessous de 37,5 C avant d'entrer dans l'église.
- Les personnes souffrant d'un des symptômes suivants ne pourront pas entrer dans l'église : toux, production de crachats, essoufflement, fatigue extrême, perte d'appétit, douleurs musculaires, écoulement nasal, frissons et tremblements ou perte de goût ou d'odorat.
- Si vous avez voyagé hors du Canada dans les 14 derniers jours, n'entrez pas dans l'église jusqu'à ce que toute période d'isolement demandée par les services de santé ait été complétée.
- Il est fortement recommandé que vous portiez un masque quand vous entrez dans l'église.
- Veuillez utiliser le désinfectant pour les mains à l'entrée avant d'entrer dans l'église.

Exemple B - Avertissement concernant la distanciation physique à afficher dans l'église.

DISTANCIATION PHYSIQUE

Maintenez à tout moment une distance de 2 mètres (6 pieds) entre vous/votre famille et les autres personnes/familles quand vous entrez et sortez de l'église et pendant la procession de la Communion.

Vous ne pouvez vous asseoir que dans les places indiquées. Veuillez suivre les instructions des placiers.

Exemple C - Avertissement concernant la quête.

QUETE

Veuillez placer votre offrande dans le panier (réceptif) disponible à la sortie de l'église. Merci.

Exemple D - Avertissement concernant les espaces de dévotion dans l'église.

Quand vous utilisez ce [lieu], merci de ne pas toucher la statue [image] et de maintenir une distance de 2 mètres (6 pieds) entre vous et les autres personnes qui prient ici.

Exemple E - Avertissement concernant la fermeture de la garderie.

GARDERIE FERMEE

La garderie sera fermée jusqu'à nouvel ordre pour se conformer aux consignes d'espacement requises par la Covid-19.

Exemple F - Avertissement concernant les places supplémentaires.

PLACES SUPPLÉMENTAIRES

Pour assurer la distanciation physique, des places supplémentaires sont disponibles dans la salle paroissiale où vous pourrez assister à la messe. La Communion vous y sera apportée.

Nous regrettons le désagrément mais sommes reconnaissants que vous soyez avec nous. Veuillez entrer dans la salle paroissiale (détails).

Exemple G - Avertissement sur la porte d'entrée.

ENTREE

Cette porte sert d'entrée à l'église uniquement. Veuillez-vous assurer qu'il y a un espace de 2 mètres (6 pieds) entre vous et les autres personnes quand vous entrez, êtes à l'intérieur, et sortez de l'église.

Les bancs sont réservés pour les personnes seules. Mais les familles peuvent s'asseoir ensemble avec un espace de 2 mètres (6 pieds) entre eux et les autres paroissiens.

Les enveloppes avec les offrandes peuvent être déposées dans le panier (récipient fourni à l'entrée de l'église).

Exemple G - Avertissement sur la porte de sortie.

SORTIE

Veuillez utiliser cette porte pour sortir de l'église et maintenez la distanciation physique. Veuillez éviter les personnes entrant dans l'église.

Exemple I - Avertissement concernant les installations sanitaires à afficher sur la porte des toilettes.

AVERTISSEMENT - INSTALLATIONS SANITAIRES

Les installations sanitaires de l'église ne doivent être utilisées qu'en cas de nécessité absolue.

Une seule personne (ou une famille) à la fois peut entrer dans les installations sanitaires.

Lavez-vous toujours les mains avec de l'eau tiède savonneuse après avoir utilisé les toilettes.

Veuillez informer un placier si les installations sanitaires doivent être nettoyés.

Exemple J - Signalisation dans le bureau.

Pendant la pandémie, il est préférable que toute communication avec le prêtre de la paroisse se fasse par téléphone ou courriel. Les rendez-vous peuvent être pris avec le secrétaire de la paroisse.

Les personnes avec des symptômes de la maladie ne peuvent pas entrer dans le bureau.

Veuillez être à l'heure pour votre rendez-vous et à ce que les réunions soient de courte durée.

Veuillez utiliser le désinfectant pour les mains avant d'entrer dans le bureau et coopérez avec la prise de température. Vous ne pourrez pas entrer dans le bureau si votre température est au-dessus de 37,5 C.

Maintenez une distance de 2 mètres (6 pieds) entre vous et les autres personnes à tout moment.

Les installations sanitaires du bureau de la paroisse sont pour le personnel uniquement.

Il est recommandé que vous portiez un masque quand vous entrez dans le bureau.

Exemple K - Avertissement affiché dans le confessionnal.

Confessionnal

Le port de gants jetables et d'un masque est obligatoire dans le confessionnal. Veuillez les jeter dans le récipient spécial à la sortie du confessionnal. N'entrez pas dans le confessionnal si vous vous sentez mal.

Outils de communication

Les outils suivants (le cas échéant) peuvent être employés par les bureaux des diocèses et des paroisses pour la communication interne/externe.

NB : tous les outils ne sont ni utilisés ni disponibles dans tous les diocèses.

- Réseau interne de distribution du courrier - peut être partagé avec tout le personnel et les chefs de département au besoin.
- Numéro particulier d'urgence : les employés devront écouter les messages chaque jour/semaine au besoin.
- Site internet du personnel - site protégé par mot de passe – des copies de toute communication formelle envoyée en interne au personnel de la chancellerie/bureaux satellites et toute la communication de la paroisse est archivée dans cet espace.
- Les discussions ouvertes (« town halls ») des employés - technologie GoTo Webinar ou Zoom pour des discussions ouvertes virtuelles avec l'évêque, la chancellerie/personnel des bureaux satellites.
- Mises à jour de l'équipe de direction (« Senior Team ») - technologie GoToMeeting ou Zoom pour les réunions/mises à jour de l'équipe de direction. Les départements peuvent utiliser la technologie pour les réunions de mise à jour et les autres réunions au besoin.
- Signalisation sur site - communications affichées à l'entrée des bureaux de la Chancellerie et des paroisses - avec une formulation conseillée par le bureau de communication pour assurer la cohérence.
- Sites internet accessibles au public - les sites de diocèse ou mini-sites spécifiques/sites paroissiaux offrent beaucoup d'informations/ressources - allant des ressources spirituelles aux opportunités de bénévolat, les liens vers les informations de la santé publique, les e-bulletins, les messages du pasteur, etc.
- Les médias - l'évêque local ou les représentants du diocèse donnent des interviews aux médias pour leur donner les plus récentes nouvelles, etc. Assistance du bureau de communication diocésain si besoin.

- Technologie LiveStream – les messes quotidiennes célébrées par l'évêque local ou les paroisses disponibles en ligne sur divers réseaux sociaux. L'évêque/pasteur peut aussi diffuser des messages spécifiques au besoin. Les groupes de prière, les réunions de la pastorale jeunesse, etc., continuent de se réunir virtuellement.
- MailChimp - cet outil peut être utilisé pour communiquer des informations pertinentes au niveau du diocèse ou de la paroisse aux adresses de courriel/bases de données inscrites.
- Le portail de dons en ligne - les portails de dons en ligne permettent aux fidèles de continuer à donner à leur paroisse et à soutenir l'appel de fonds annuel.
- Le Conseil presbytéral/Collège des Consultants - des réunions périodiques avec ces groupes pour des conseils se sont déroulées par téléconférence, ou avec la technologie GoToMeeting ou Zoom.
- Réseaux sociaux - beaucoup de paroisses utilisent les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.) et s'en servent maintenant ces outils pour rester en contact avec les paroissiens.
- Appels automatisés - certaines paroisses utilisent cette technologie pour laisser des messages pré-enregistrés aux paroissiens.
- Telephone Ministry – beaucoup de paroisses appellent les paroissiens directement ou utilisent des bénévoles pour appeler chaque famille inscrite durant cette période de pandémie.
- Flocknote - certaines paroisses utilisent cette technologie pour envoyer des courriels ou des textos pour tenir les paroissiens au courant.
- Courrier - certaines paroisses font des mailings ciblés aux paroissiens avec des mises à jour et pour les sensibiliser au sujet des activités pastorales.

Stratégies de réouverture

Bureau de la Chancellerie

Il y a un certain nombre d'étapes importantes pour la communication en interne à considérer. On prévoit d'utiliser les outils de communication décrits ci-dessus dans ce document. Nous recommandons aussi l'utilisation des FAQ (foire aux questions) pour répondre aux questions sur divers sujets quand c'est possible. Un flux de travail transparent doit être établi pour permettre une distribution efficace de la communication dans le futur :

Planification stratégique

Groupe d'intervention de réouverture > Équipe de direction > Consultation avec les chefs/le personnel de département au besoin > Conseil Épiscopal/Conseil Presbytéral > l'Évêque pour la vérification finale

Il est recommandé de toujours utiliser la technologie pour les discussions quand cela est possible, par exemple : GoToMeeting, Zoom, Webinars, etc.

Accord pour la communication

Il est important d'établir un protocole transparent pour l'approbation finale des textes des communications. Par exemple - l'approbation finale recommandée doit inclure : le chef du groupe d'intervention, le gérant responsable pour chaque département (ressources humaines, contrôleur, etc.), le/les chancelier(s), le cas échéant, l'évêque & le bureau de communication, le cas échéant.

Signalisation sur les lieux

Identifiez le département/personnel responsable pour la préparation de la signalisation sur les lieux pour assister/appliquer les nouveaux protocoles. La signalisation peut inclure - des affiches, des autocollants ou autres images/posters illustrant la distanciation physique, les contacts pour les questions/plaintes.

Les étapes ci-dessus doivent être mises en place au fur à mesure que nous passons d'une phase à l'autre. Ces phases (selon la taille du diocèse) comprendront normalement :

- o **Phase 1 : Bâtiment fermé** - Seul le personnel essentiel a accès au bâtiment/bureau : le bâtiment est fermé aux visiteurs/clients; l'accès n'est permis qu'avec un porte-clés électronique/une clef. Service de gardiennage pendant la journée; nettoyage/ramassage des ordures quotidiens limité (situation actuelle)
- o **Phase 2 : Activité limitée** – personnel réduit dans le bâtiment, possibilité de personnel en rotation, pas de visiteurs/clients. Réunions virtuelles uniquement. Restrictions au niveau des rassemblements dans le bâtiment - cafétéria, chapelle, espaces communs, etc. Accès avec un porte-clés électronique/une clef.
- o **Phase 3 : Bâtiment ouvert mais avec des restrictions** – standard opérationnel, salle du courrier opérationnel, personnel peut-être travaillant encore des horaires décalés/personnel rotatif - visites des clients/réunions limitées, restrictions sur les rassemblements dans le bâtiment, distanciation physique dans les bureaux, etc. Les visiteurs peuvent entrer dans le bâtiment.
- o **Phase 4 : Réouverture totale sans restrictions.**
 - Il est essentiel de s'assurer que les chefs de département soient au courant des plans et qu'ils communiquent efficacement avec leurs équipes tout au long du processus.
 - Recommandation pour un webinar/discussion ouverte avant la mise en place de chaque phase et/ou après son introduction pour obtenir un retour à propos de ce qui a bien marché, les améliorations possibles, etc.

Planification départementale

Les départements doivent reconnaître la « nouvelle réalité » quand nous passerons en mode réouverture. Ce ne sera pas un retour au « business as usual » et les activités normales ne reprendront pas tout de suite. Ceci doit être pris en considération dans chaque aspect de la planification : les demandes aux paroisses pour l'utilisation des salles paroissiales, la faisabilité des événements de grande envergure, les stratégies de communication pour la planification, etc. Une fois que le planning de la réouverture est décidé, il faut aussi penser à la planification pastorale en générale en reconnaissant ce qui peut être raisonnablement mis en place et le fait

que les fidèles retournant à l'église solliciteront peut-être plus les ministres qu'auparavant. Il serait peut-être pratique d'organiser des réunions avec tous les chefs de départements et autres leaders clés pour des sessions de planification pastorale ou d'autres échanges de vision.

Considérations pour la communication de la réouverture des paroisses

Chaque fois que c'est possible, un délai assez long doit être donné pour que la communication aux paroisses leur donne suffisamment de temps pour mettre en place les nouvelles normes. La période de fermeture a été mise en place immédiatement et beaucoup de paroisses ont dû se précipiter - agir rapidement sur plusieurs fronts allant des opérations aux ressources humaines. Ceci a rendu la communication plus difficile. Des délais plus longs seraient plus pratiques pour tous les partenaires.

Les outils de communication décrits ci-dessus seront utilisés au fur et à mesure que les paroisses communiquent leurs plans pour une réouverture progressive. Une série de FAQ sur les différents sujets est aussi vivement recommandée quand c'est possible. Des phases spécifiques, permissions etc. seront établies par d'autres, mais il sera nécessaire de considérer ce qui suit une fois qu'une décision a été prise sur la façon de procéder avec la réouverture des paroisses :

- **Communication de l'archidiocèse (évêque local) aux paroisses** - semblable à ce qui a été fait quand les églises ont été fermées; ces communications seront probablement nécessaires à des intervalles réguliers pour assurer une cohérence à travers l'archidiocèse. Elle sera sans doute accompagnée d'un suivi et d'une assistance du département concerné (Affaires spirituelles, Affaires temporelles, Ressources humaines, etc.) relatif aux opérations, protocoles, procédures, etc.
- **Communication de l'archidiocèse au grand public** – les média, les fidèles, etc. pour annoncer formellement les plans mis à jour. Ces informations seront communiquées par le biais des réseaux sociaux, le site internet, les communiqués de presse, les entrevues, etc. (ce sera peut-être la même communication que pour a), mais elles doivent être revues au besoin selon les sensibilités, les nuances, etc. Il est important d'identifier les leaders clés disponibles pour donner des entrevues aux média le cas échéant.
- **Communication de la paroisse (pasteur) aux paroissiens à propos des activités** – utilisation des outils de communication ci-dessus. Donner une perspective locale aux paroissiens - A quoi ressemblera tout cela dans ma paroisse ? Horaires des messes, du bureau, etc.
- **Communication avec les paroissiens sur le site quand les activités reprennent** – aider les paroissiens à s'adapter au « nouveau normal » à chaque étape de la reprise. Comment une paroisse communique-t-elle la distanciation physique après l'arrivée des paroissiens ? Des nouvelles procédures pour la communion, la quête, des modifications aux pratiques de culte (pas de poignées de main, bénitiers, etc.), réunions avant/après la messe. L'orientation générale sera donnée par l'évêque local mais les comités paroissiaux devront aider à mettre en place ce « nouveau normal ». Bénévoles/ministres de l'accueil comptant les personnes présentes ou dirigeant la circulation. Cela demandera de multiples formes de communication - en personne, signalisation, répétition de semaine en semaine pendant un certain temps, annonces par e-bulletin, mises à jour réguliers et changements quand nous entrons dans une nouvelle phase.

Les paroisses auront sans doute besoin d'aide/de conseils de l'archidiocèse/diocèse - par exemple, des affiches communes, des autocollants, la signalisation, etc. Est-ce qu'ils doivent être traduits ? Uniquement des illustrations ? En plus de communiquer les changements, il y aura des considérations pratiques - par exemple, assez de bénévoles à chaque messe, approvisionnement (désinfectant pour les mains, masques, etc.). Cela requerra des conseils/une communication supplémentaires de la part des départements et des équipes d'appui concernées. Un délai suffisant sera nécessaire pour s'assurer que les paroisses aient le temps de bien se préparer.

Conclusion

Nous naviguons dans une situation sans précédent au niveau de son impact sur tous les aspects des activités de l'église et du ministère. Une communication efficace pendant cette période de transition sera essentielle pour réassurer le personnel, le clergé et les fidèles que l'église est en train de planifier un retour en toute sécurité des services et du lieu de travail, en adaptant nos programmes et l'approche pastorale le cas échéant.

L'utilisation des outils de communication, le flux de travail et l'approche recommandée nous donneront une feuille de route pour une communication efficace des messages clés aux communautés des archidiocèses et des diocèses. Nous devons aussi être prêts à adapter notre approche en fonction des circonstances, étant donné que ces derniers mois ont été fluides et que notre capacité de ré-ouvrir dépend largement des consignes du gouvernement et des services de santé. Nous devons aussi reconnaître le fait qu'il est possible que nous devions inverser le cap et tout fermer de nouveau en cas de deuxième vague de la maladie. Et, finalement, nous devons nous préparer pour une réouverture par étapes. En fin de compte, ce sera le gouvernement qui décidera quand et comment les églises ouvriront. A cette fin, nous avons ajouté un document signalétique/Info.

Illustrations pour les plans de réouverture - Phases

La très grande bonne volonté de tout notre personnel, clergé et paroissiens est évidente. Ensemble, trouvons les moyens nécessaires pour communiquer efficacement et évangéliser en naviguant ensemble ces jours très difficiles.

Signalétique/Infographie pour les plans de réouverture - Phases

Bienvenue! Phase 1

- Préparation des espaces physiques pour satisfaire aux directives de la santé publique.
- Les églises sont ouvertes pour la prière privée et la confession (restrictions de capacité).
- Baptêmes, mariages et obsèques permis (restrictions de capacité)
- Distanciation physique, hygiène, rester à la maison si symptômes
- Horaire de travail modifié
- La diffusion en direct des messes continue
- Pas de messes le week-end

Bienvenue! Phase 2

- Surveillance & réévaluation de la mise en place des consignes de la santé publique
- Églises ouvertes pour la messe pendant la semaine, prière, confessions (plus de personnes - mais les restrictions demeurent)
- Baptêmes, mariages et obsèques permis (plus de personnes - mais les restrictions demeurent)
- Distanciation physique, hygiène, rester à la maison si symptômes
- La diffusion en direct des messes continue
- Horaire de travail modifié
- Pas de messes le week-end

Bienvenue! Phase 3

- Consolidation des directives de la santé publique
- Messes à nouveau permises le week-end (restrictions de capacité)
- Reprise limitée des événements des paroisses avec des restrictions
- Distanciation physique, hygiène, rester à la maison si symptômes
- La diffusion en direct de la messe pourra continuer pour un certain temps, sachant que tout le monde ne pourra pas assister durant cette phase
- Reprise des heures normales de bureau

Bienvenue! Phase 4

- Messe complète & programme sacramentel sans restrictions de capacité
- Reprise du programme complet du ministère de la paroisse
- Hygiène, rester à la maison si symptômes
- Heures normales de bureau
- La diffusion en direct des messes n'est plus nécessaire

ANNEXE F : LETTRE DU CURÉ AUX PAROISSIENS

Date

Chers paroissiens de *NOM DE LA PAROISSE*

Je prie pour que vous et vos proches soyez restés sains et saufs durant cette période si difficile. Sachez que vous étiez proches dans la prière lors de la messe quotidienne. Nous prions aussi pour les malades, ceux qui ont été rappelés à la maison du Seigneur, les prestataires de soins de première ligne et les travailleurs essentiels.

Vous avez peut-être entendu que nous allons bientôt pouvoir ré-ouvrir nos églises. Nous sommes reconnaissants car cette période de fermeture a été très douloureuse et difficile. Au fur et à mesure que nous mettons en place nos plans de réouverture, nous devons être prudents et nous assurer que nous faisons tout notre possible pour réduire le potentiel de transmission du virus.

Comme vous pouvez vous en douter, les choses seront un peu différentes quand nous retournerons à l'église. C'est pour cette raison que j'ai joint quelques documents pour nous aider à comprendre à quoi tout cela ressemblera. En effet, ce sont des pratiques inconfortables et elles peuvent sembler trop restrictives - je vous comprends. Cependant, pour éviter une nouvelle fermeture et pour assurer que tout le monde soit en sécurité, nous devons tous contribuer et tirer la meilleure partie de cette situation difficile.

Un des plus grands défis est le fait que nous devons ré-ouvrir par étapes et notre capacité d'accueil (nombre de personnes qui peuvent entrer dans l'église) sera limitée en raison des directives des experts médicaux de la Province de l'Ontario. Veuillez consulter le document ci-joint pour voir ce que notre paroisse fera pour gérer cette situation au mieux. Ce document inclut aussi notre planning actuel et nos heures de bureau.

Je vous envoie aussi un document de « consignes » pour vous donner une meilleure idée de ce à quoi vous pouvez vous attendre et comment vous pouvez aider avant votre arrivée à l'église, quand vous arrivez, et à chaque point intermédiaire. Nous vous donnerons des rappels/indications quand vous serez ici, mais c'est une bonne idée de lire ces consignes maintenant.

Un point clé que je voudrais souligner est que le diocèse, après avoir consulté le Médecin hygiéniste en chef de l'Ontario, demande que toute personne (de plus de 3 ans) venant à l'église porte un masque/une protection faciale pour réduire la propagation potentielle du virus. Ils ne sont pas obligatoires, mais vivement recommandés. Je sais que ceci n'est pas très confortable, mais c'est par précaution et amour pour votre voisin : veuillez suivre cette consigne et amenez un masque/une protection faciale avec vous quand vous retournerez à l'église. (PEUT ETRE MODIFIE SELON LES INSTRUCTIONS OBLIGATOIRES/FACULTATIVES)

Finalement, je vous invite à penser à comment vous pouvez donner de votre temps et talents en tant que bénévole. Il y a beaucoup de tâches à compléter pour la réouverture et nous avons besoin de bénévoles plus que jamais. Si vous voulez vous porter bénévole, veuillez contacter (COURRIEL/TELEPHONE).

La joie que nous ressentons pour la réouverture des églises doit prendre en compte les restrictions nécessaires. Cependant le retour à la vie sacramentelle et notre rassemblement en communauté est un soutien essentiel pour notre communauté de foi pendant ces jours difficiles.

Je me réjouis de vous accueillir bientôt - et soyez certains que vous êtes dans mes prières tous les jours.

Sincèrement vôtre dans le Christ,

Nom du curé

Nom de la paroisse

Consignes pour le retour à l'église - Ressources pour les fidèles

Comme nous préparons la réouverture des églises, nous attirons votre attention sur les consignes ci-dessous. Nous sommes conscients qu'elles peuvent être gênantes/inconfortables et contraires à notre culture d'accueil et notre esprit de communauté. Nous travaillons pour assurer un environnement sûr pour tous et nous vous remercions à l'avance pour votre patience et votre coopération.

Avant de venir à l'église :

- Prenez la température de tous les membres de votre famille avant de venir à l'église. Si un membre de votre famille a de la fièvre, veuillez rester à la maison pour la santé et sécurité de tous. Consultez votre médecin.
- Restez à la maison si vous avez un des symptômes suivants : toux, fatigue, perte d'appétit, essoufflement, douleurs musculaires, perte de goût ou d'odorat, mal de tête, écoulement nasal, mal de gorge ou frissons avec tremblements.

L'arrivée à l'église :

- Maintenez toujours la distanciation physique - 2 mètres (6 pieds) des autres personnes - dans le parking, à l'entrée de l'église et dans l'église.
- Quand vous arrivez, mettez un masque/une protection faciale avant d'entrer dans l'église (toute personne de plus de 3 ans).
- Les paroisses utiliseront normalement une seule entrée - ce ne sera peut-être pas l'entrée que vous utilisez d'habitude. Suivez les instructions des bénévoles et la signalisation.
- Désinfectez vos mains quand vous entrez et régulièrement quand c'est possible.
- Les bancs et les allées seront marqués pour indiquer la distanciation physique requise. Les familles et les ménages vivant dans la même résidence peuvent s'asseoir ensemble. La même distance de 2 mètres (6 pieds) doit être maintenue par rapport aux autres personnes. Suivez les instructions des placiers pour vos places.

- Les bancs seront vidés de livres de prières, de livres de cantiques, etc. Les bulletins paroissiaux ne seront pas publiés pour le moment.
- Les bénitiers seront vidés et ne seront pas utilisés pour l'instant.
- Si votre salle paroissiale est utilisée à cause du surnombre, elle sera aussi marquée pour la distanciation physique - les mêmes consignes s'y appliquant.

Célébration de l'Eucharistie

- Veuillez écouter attentivement les annonces faites avant le début de la messe. Suivez les instructions qui vous sont données.
- Les servants d'autel et les lecteurs seront aussi peu nombreux que possible durant cette période. N'entrez pas dans la sacristie sauf si on vous a demandé d'aider pendant la messe.
- A part le chantre ou la chorale maintenant la distanciation physique requise, il n'y aura pas de chant commun pendant la messe jusqu'à nouvel ordre.
- Il n'y aura pas de procession d'offrande ni de quête. Veuillez laisser votre don dans le panier en entrant ou en quittant l'église, conformément aux instructions données.
- Ne vous tenez pas les mains et ne serrez pas la main pendant la célébration de l'Eucharistie. Au moment du signe de paix, inclinez la tête ou inclinez-vous.
- Les masques/protection faciales doivent être enlevés avant de recevoir la Sainte Communion et remis après.
- Pendant la pandémie, et sous la supervision des services de santé locaux, on demande aux fidèles de recevoir la Sainte Communion dans la main en plaçant une main dans l'autre pour permettre au Ministre de l'Eucharistie de déposer le Corps du Christ dans la main en toute sécurité sans contact.
- Suivez les instructions des placiers pour la procession de la Communion en maintenant toujours une distanciation physique.
- Suivez les instructions données pour l'envoi et le départ - les sorties ne seront peut-être pas celles que vous utilisez d'habitude.
- Après la messe, veuillez quitter l'église pour que le nettoyage puisse commencer. Bien que normalement nous nous réunissions et discussions dans le vestibule ou le parking, nous vous demandons de ne PAS le faire pour le moment. Veuillez maintenir la distanciation physique.

Généralités

- Si vous vous sentez soudain mal, si vous commencez à tousser ou à éternuer, veuillez quitter l'église pour la santé et la sécurité des autres personnes présentes.

- Les services des enfants, les groupes de prière et les autres services qui se réunissent dans l'église ou dans l'enceinte de l'église sont suspendus ou seulement virtuels pour le moment.
- Veuillez utiliser les installations sanitaires ~~que~~ quand c'est absolument nécessaire. Une seule personne ou famille à la fois peut utiliser les installations sanitaires. Assurez-vous que tout monde se lave les mains avec de l'eau tiède savonneuse après avoir utilisé les toilettes. Veuillez respecter la distance de sécurité à l'entrée des toilettes.
- Si l'intérieur de 14 jours d'une présence à la messe, vous apprenez que vous, ou quelqu'un dans votre famille qui a assisté à la Messe avec vous a été testé positif pour la Covid-19, veuillez : a) contacter Santé Public Ontario, b) contacter le bureau paroissial. Votre identité sera fournie uniquement à l'autorité de santé publique et seulement pour s'assurer que le virus ne se propage pas.
- Veuillez contacter le bureau paroissial si vous voulez vous porter bénévole pour la paroisse. Des instructions spécifiques seront données au lecteurs, placiers, ministres de l'Eucharistie, etc.

ANNEXE G : LETTRE DE L'ÉVÊQUE DIOCÉSAIN AUX FIDÈLES

Date

Aux fidèles du Diocèse de..... :

Je prie pour que vous et votre famille ayez été sains et saufs pendant cette période si difficile.

Je voulais vous informer que nos paroisses vont bientôt ré-ouvrir. Comme vous le savez, la pandémie Covid-19 a changé notre vie quotidienne de beaucoup de façons. Nous naviguons toujours une situation mouvante et difficile et ouvrir nos églises dans cet environnement demandera des changements qui seront inconfortables et parfois frustrants pour tout le monde. Je vous demande à l'avance d'être patients alors que faisons tout notre possible pour vous accueillir à nouveau.

Les priorités suivantes guideront notre plan de transition pour la réouverture :

- La santé et la sécurité des fidèles, du clergé, du personnel et des bénévoles.
- Les mesures proactives pour éviter la possibilité d'une deuxième vague du virus.
- En gardant à l'esprit ce commandement fondamental - aime *ton prochain comme toi-même* - notre devoir est de nous occuper les uns des autres.

Pour ce faire, nous devons mettre en place certaines procédures qui sont très différentes de celles que nous avons connues. Certaines sont décrites dans la check-list ci-jointe et vous en entendrez d'autres directement de votre pasteur et par le biais des moyens de communication de la paroisse.

Soyez assurés qu'un « plan de réouverture » a été envoyé à toutes nos paroisses et sera mis en place dans les jours qui viennent. Nous prions pour que ces mesures soient temporaires. Pour que ce soit le cas, chacun de nous doit suivre les conseils des autorités de santé locales pour minimiser le risque de transmission du virus. La dispense de la messe du dimanche restera en place durant cette période d'incertitude pour les malades, les personnes qui ont un système immunitaire fragilisé et pour ceux qui ne se sentiraient pas à l'aise à l'église en ce moment.

Étant donnée les restrictions de capacité en place pendant la réouverture des églises, nous continuerons la diffusion des messes en direct quand c'est possible, sachant qu'il ne sera pas possible pour tout le monde de se réunir en ce moment. Les paroisses locales communiqueront leurs plans pour leur programme de messes et autres éléments logistiques relatifs à l'assistance et la réouverture.

Nous devons nous adapter à la situation au fur et à mesure. Une approche de ces jours d'incertitude dans un esprit de bonté et de générosité les uns envers les autres nous aidera tous à naviguer le chemin devant nous. Les innombrables actes de bonne volonté et de charité dans notre diocèse continuent de m'inspirer.

Continuons à prier pour les malades, pour ceux qui sont décédés pendant cette pandémie et pour ceux qui soignent. Soyez assurés de ma gratitude pour votre patience et votre fidélité pendant cette période de fermeture. Vous êtes dans mes prières.

Sincèrement vôtre dans le Christ,

Nom de l'Evêque

Nom du Diocèse

(cont.)